VIVRE À

SAINT-VIT

TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 377

AVRIL › JUIN 2023

www.saintvit.fr

VILLE DE Saint-Vit

INFOS / SERVICES 4

INFOS MUNICIPALES 6

ACTUALITÉS MUNICIPALES 18

CULTURE 20

RECETTE DE CUISINE 24

HISTOIRE 25

ASSOCIATIONS 26

SAINT VIT O' CINÉ 35

Accédez directement au site internet de la ville en flashant ce QR Code

Directeur de la publication : Pascal Routhier
Adjointe à la Communication : Anne Bihr
Equipe de rédaction : Marie-France Barraux, Anne Bihr, Pascal Herrmann, Nathalie Mulenet, Laurent Thiriot, Arnaud Verdenet, Service culturel
Photos Saint-Vit : Mairie de Saint-Vit, Serge Demarthe, Jacques Lassout
Conception et réalisation :
LIG Dole - 03 84 70 80 90 IMPRIM'VERT

MAIRIE DE SAINT-VIT

Accueil

- lundi : 9h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
- du mardi au jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
- vendredi et samedi : 8h30 - 12h00

Le samedi : état civil uniquement

Services Techniques et Urbanisme

Tous les matins sauf le samedi, sur RDV uniquement.

Cartes d'identité et passeports

Consulter la procédure à suivre sur notre site internet **https://www.saintvit.fr/demarches/cni-passeports/**

Le dépôt de la demande se fait uniquement sur rendez-vous

Vous possédez un smartphone ? Flashez le QR code ci-contre.

Les personnes peuvent être reçues pour l'établissement des titres les jours suivants :

- lundi de 14h à 17h
- mardi et jeudi de 9h à 11h40 et de 14h à 17h
- mercredi de 10h à 11h40 et de 14h à 17h
- samedi de 9h à 11h40

Tél. : 03 81 87 48 72 - Fax : 03 81 87 40 49
Mail : jordane.cusenier@saintvit.fr

France Services

Exclusivement sur rendez vous :
Réception l'après-midi :

- les lundi, mardi, mercredi, jeudi

Le matin :

- les mercredi, jeudi, vendredi, ainsi que chaque premier samedi du mois

Les rendez-vous sont à prendre par téléphone : **03 81 87 40 46** ou par mail : france.services@saintvit.fr

"VIVRE À SAINT-VIT"

Date limite de dépôt de vos articles pour la prochaine parution du "Vivre à Saint-Vit", édition de juillet/août/septembre 2023 : **12 juin 2023**

Vous pouvez nous déposer vos articles / photos en Mairie ou nous envoyer vos textes par e-mail : administration.mairie@saintvit.fr

NOUVEAUX HABITANTS

Lorsque vous emménagez à Saint-Vit, merci de vous présenter à l'accueil de la mairie. Cela nous permettra de vous remettre un livret d'accueil aux nouveaux habitants et communiquer des infos utiles (inscriptions sur les listes électorales...)

EDITO

Chères Saint-Vitoises, Chers Saint-Vitois,

L'hiver vient de laisser sa place et nous allons progressivement profiter de journées plus longues et ensoleillées.

Le printemps est l'occasion pour les agents de la ville de vous offrir un fleurissement toujours renouvelé issu de leur imagination. Je suis certain qu'à nouveau ils nous surprendront. Notre label Ville et villages fleuris, 3 fleurs, a été renouvelé cette année, félicitations à nos agents des espaces verts.

Cette période est propice à l'embellissement de notre commune avec le fleurissement, et la poursuite de notre dynamique politique culturelle avec ses expositions, manifestations et concerts.

Les différents évènements programmés durant ces dernières années ont parfois été annulés ou reportés. Ce printemps s'annonce culturel à Saint-Vit : le Festival de caves aura bien sa représentation, le Festival Orgue en ville se produira en extérieur avec un spectacle équestre et de feu, Back to the Trees est programmé cette année encore dans le bois d'Ambre le samedi 1er juillet et Mardi des Rives exceptionnellement le 8 Août sur le site du complexe sportif, sans oublier les concerts de musique ancienne, les expositions de peintures à la Halle aux Arts et les représentations théâtrales à la salle des fêtes. Vous trouverez en pages intérieures les propositions de manifestations pour les 3 prochains mois.

Saint-Vit ayant obtenu le label Terre de Jeux en vue de la promotion des Jeux olympiques de Paris 2024, une grande journée sportive sera organisée le 1er juillet également au Complexe sportif ; alors réservez tous dès maintenant cette journée !

Cette année, la hausse des prix de l'énergie, comme celle de l'inflation, impactent directement le fonctionnement de notre ville. Des mesures (isolation, éclairage) ont été prises concernant les bâtiments et locaux recevant du public. Les prix de location des salles sont actualisés, comme leurs réglementations.

Ce numéro de printemps est traditionnellement celui de présentation de notre budget 2023 ; vous le trouverez en pages intérieures. Son élaboration a été particulièrement compliquée au vu des projets et de notre souhait de maintenir l'ensemble des services proposés aux habitants : police municipale, France services, restauration scolaire et périscolaire à un coût acceptable pour les familles, large plage d'ouverture de l'accueil, entretien de nos bâtiments, nos rues, espaces verts et fleurissement par nos services techniques, soutien à nos associations, augmentation exponentielle du coût de nos énergies, culture … Cette volonté de maintien de ces services nous a contraints à voter une augmentation de la fiscalité, en plus de l'augmentation des bases décidée par l'Etat, alors que nos taux communaux étaient restés stables depuis 2015.

Le recensement est terminé depuis quelques semaines. Je remercie les habitants pour leur coopération sans oublier les 10 agents recenseurs qui ont arpenté la ville et ont fait preuve de motivation, sérieux, rigueur et persévérance. Les résultats ne sont pas encore officiels mais confortent la croissance de notre commune qui continue à gagner des habitants.

Je vous souhaite une belle lecture de ce numéro et de profiter pleinement des beaux jours qui s'annoncent.

Pascal ROUTHIER
Maire de Saint-Vit

INFOS / SERVICES

SORTIR À SAINT-VIT

Du 31 mars au 23 avril	Exposition Xavier Rousseau	Halle aux Arts – salle Tramu
Du 15 au 30 avril	Exposition Art Libre Comtois	Halle aux Arts - salles Eluard et Flaubert
Dimanche 23 avril	LOTO Canoé Kayak	Salle des fêtes
Mercredi 26 avril	11h : Créature merveilleuses - L'Heure du Conte	Médiathèque
Vendredi 28 avril	Marché	Place de la mairie
Samedi 29 avril	LOTO JSP	Salle des fêtes
Samedi 29 avril	16h : Créature merveilleuses - L'Heure du Conte	Médiathèque
Du 2 au 25 mai	Exposition Gustave Lafond	Halle aux Arts - salle Tramu
Mardi 2 mai	CINEMA	Salle des fêtes
Mercredi 3 mai	14h à 17h Bus BGE de la création d'entreprise	Parking Banque Populaire
Jeudi 4 mai	Portes ouvertes AMAP	Boismurie
Jeudi 4 mai	20h30 : Concert « Le leçon de Jean-Sébastien »	Halle aux Arts - salle Flaubert
Du 5 au 25 mai	Exposition marqueterie Bernard Lacombe	Halle aux Arts - salle Flaubert
Samedi 20 mai	20h30 : Théâtre « Le Révizor »	Salle des fêtes
Mardi 9 mai	18h : Kialulira, groupe de lecture	Médiathèque
Mercredi 10 mai	10h30 : Les P'tites z'Oreilles de Maman et Papa	Médiathèque
Vendredi 12 mai	Marché	Place de la mairie
Samedi 13 mai	Concert HARMONIE DE SAINT-VIT	Salle des Fêtes
Dimanche 14 mai	LOTO Les Petits Loups	Salle des fêtes
Mercredi 17 mai	Foire mensuelle	
Samedi 20 mai	20h30 : Théâtre « Le Révizor »	Salle des fêtes
Lundi 22 mai	Don du sang	Salle des fêtes
Du 24 au 31 mai	Fête foraine	A proximité salle des Fêtes
Jeudi 25 mai	20h : Festival de caves « Dracula »	
Vendredi 26 mai	Marché	Place de la mairie
Mardi 30 mai	CINEMA	Salle des fêtes
Mercredi 31 mai	11h : Maman ! Papa ! L'Heure du Conte	Médiathèque
Samedi 3 juin	LOTO USSV Football	Salle des fêtes
Samedi 3 juin	20h30 : Concert de musique baroque	Eglise
Samedi 3 juin	16h : Maman ! Papa ! L'Heure du Conte	Médiathèque
Mercredi 7 juin	10h30 : Les P'tites z'Oreilles font de la musique	Médiathèque
Mercredi 7 juin	19h : Rodiathèque Nu Jazz + Concert Flow-er	Médiathèque
Vendredi 9 juin	Marché	Place de la mairie
Mardi 13 juin	18h : Kialulira, groupe de lecture	Médiathèque
Du 19 au 30 juin	Exposition « Œuvre à l'écoles » - ASCAP	Halle aux Arts
Mercredi 21 juin	Foire mensuelle	
Vendredi 23 juin	Marché	Place de la mairie
Mardi 27 juin	CINEMA	Salle des fêtes
Mercredi 28 juin	11h : Musique ! L'Heure du conte	Médiathèque
Samedi 1er juillet	Olympiade - Terre de jeux 2024	Complexe sportif Michel Vautrot
Samedi 1er juillet	18h: Back To The Trees	Bois d'Ambre
Samedi 1er juillet	16h : Musique ! L'Heure du conte	Médiathèque
Jeudi 6 juillet	Festival ORGUE EN VILLE 20h30 : concert de musique baroque italienne - Église 22h15 : spectacle équestre, pyrotechnique et musical PAGNOZOO et Kalarash - Parc de la grotte	
Jeudi 13 juillet	Feu d'artifice	
Lundi 24 juillet	Don du sang	Salle des fêtes

NOUVEAU À SAINT-VIT

BASIC FIT

Un nouveau club de fitness a ouvert à Saint-Vit : BASIC FIT.

- **1, rue Jean Monnet**

Du lundi au vendredi 6h-22h30, samedi et dimanche 9h-19h

CYCLE DES SALINES

Un magasin de cycles vient d'ouvrir à Saint-Vit, rue Jean Monnet.
Entrez ! et venez découvrir leur belle collection de vélos, vous y trouverez tout ce dont le cycliste a besoin : plus de 50 vélos exposés, adultes, enfants : vélos de route, VTC, Vélos fitness, VTT, gravel, vélos électriques. Plusieurs marques vous sont proposées : TREK mais aussi Bianchi, O2Feel, des accessoires allant du casque aux pneus, pédales, pièces détachées, textiles, chaussures, nutrition. Loisir, ou compétition. Le magasin possède un atelier, vous pouvez y faire entretenir et réviser votre vélo quelle que soit sa marque et son lieu d'achat.
Vous y serez accueilli par Théo Loorius, mécanicien vendeur, Paul Petitjean, vendeur, et Romain Folliat, également gérant du magasin de Salins les Bains (39).

- **Du mardi au samedi 9H30-12H / 14H-18H30**
- **03 70 50 07 90**
- **stvitcyclesdessalines.shop**
- **facebook : TREK bicycle ST VIT**

ERA IMMOBILIER

Une agence ERA IMMOBILIER a ouvert en plein centre-ville.
Entrez dans leurs locaux accueillants, Laurent Bouley, directeur vous y attend, accompagné de Damien Maîtrejean, agent commercial.
Pour toutes vos transactions, achat, vente, ils sauront vous conseiller, vous accompagner.
L'estimation de votre bien est gratuite.
Vous trouverez également sur place un conseiller patrimonial, courtier en prêt, qui pourra vous faciliter votre demande de financement : Reflexe-patrimoine.

- **ERA IMMOBILIER**

17 rue Charles de Gaulle
03 39 64 04 07 - 06 31 36 42 05

ANIMATRICE EN GÉRONTOLOGIE

Une animatrice en gérontologie est installée à Saint-Vit, Karell Brazier.
Animations adaptées selon les besoins de la personne : mise en œuvre - en coopération avec d'autres professionnels - un projet global d'animation à destination de personnes âgées, qu'elles soient ou non dépendantes.

- **karellbigeard@gmail.com**

06 58 28 46 50

DÉCHETTERIE DE SAINT-VIT

Les horaires sont les suivants : tous les jours, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 16h50 et le samedi de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h50.

ATTENTION : La déchetterie est fermée les 1ers mardi de chaque mois pendant les opérations de broyage des déchets verts). Les habitants peuvent se rendre à toutes les déchetteries du SYBERT : Saint-Vit, Byans-sur-Doubs, Thoraise, Lavans-les-Quingey… suivant leurs horaires.

BUDGET 2023

1 ▪ LE CONTEXTE GÉNÉRAL EN 2022

L'année 2022 comparativement à l'année 2021 (budget communal)

› Les produits du fonctionnement 2022 varient de +4,33%. L'augmentation de 281 000 € correspondant, pour les variations les plus importantes à une baisse de 40 000 € correspondant à la baisse de la DGF (Dotation Général de Fonctionnement) et de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale), mais une augmentation de 125 000 € correspondant à la progression des recettes de la fiscalité locale, conséquence de la revalorisation de l'Etat des valeurs locatives foncières, 158 000 € liés à des produits exceptionnels en 2022.

› Les charges du fonctionnement 2022 varient de +3,34 %. L'augmentation de 172 000 € correspondant, pour les variations les plus importantes, à 51 000 € se rapportant à l'augmentation de la masse salariale et notamment la revalorisation du point d'indice au 1er juillet 2022, conséquence de l'inflation, 34 000 € liés à la dépense de la délégation de service public FRANCAS, 16 000 € correspondant à la hausse des fluides (électricité, gaz et carburants), et 71 000 € correspondant à des augmentations de dépenses diverses.

› Les dépenses d'investissements 2022, hors restant à réaliser, s'élèvent à 1 731 000 €, dont 98 000 € correspondent à des frais d'études pour la construction d'un nouveau Groupe Scolaire sur le site de la Hourette à Antorpe. Ces dépenses étaient de 1485 k€ en 2021, 2 883 k€ en 2020.

› Le remboursement de la dette, part capital, en 2022, représente 580 000 €. L'encours total de la dette au 31/12/2022 s'élève à 9 778 000 €, auquel il convient de déduire la subvention accordée par l'Etat sur un emprunt renégocié (3 944 000 € restant en compte), soit un montant net d'endettement de 5 834 000 €. Le ratio financier « d'endettement net/capacité d'autofinancement » en 2022 s'établit à 3.88 années (ce ratio s'établissait à 4.38 années en 2021).

L'excédent financier communal représente **840 000 €** au 31/12/2022. (Cet excédent représentait un montant de **+1 015 000 €** au 31/12/2021).

2 ▪ ÉVOLUTIONS BUDGÉTAIRES ET ORIENTATIONS 2023

Baisse continuelle de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR)

› La baisse importante et progressive de la dotation de l'Etat (DGF et DSR) attribuée à notre collectivité, au titre des années 2014, devrait encore diminuer en 2023 pour notre collectivité (baisse estimée à -37 000 €).

› La DGF et DSR perçues en 2018 représentaient un montant de 408 000 €, le montant total prévu au budget 2023 est de 185 000 €.

Augmentation importante du coût des fluides

› L'augmentation non prévisible et sans préavis des coûts de l'électricité, gaz et carburants engendrera une dépense supplémentaire entre 2022 et 2023 estimée à 236 000 €.

› Cette hausse prévisionnelle reste contenue par des mesures de réductions des consommations.

Situation de crise et d'inflation influençant le résultat d'exploitation

› La pénurie de certaines fournitures et l'inflation importante depuis le début de l'année 2022 ont une influence significative sur le résultat d'exploitation de la Commune.

› Les produits d'exploitation sont prévus en augmentation de 3.05% entre 2022 et 2023, incluant la hausse de la fiscalité locale.

› Les charges d'exploitation sont prévues par une hausse importante entre 2022 et 2023, conséquence de l'augmentation des fluides, de la situation de crise et d'une inflation importante engendrant une hausse de nos charges d'exploitation hors fluides de 5.94%.

Les équilibres financiers se dégradent dans un contexte économique actuellement compliqué (progression des charges supérieure à la progression des recettes)

› La Capacité d'Autofinancement prévisionnelle (élément essentiel permettant le remboursement de la dette et la réalisation d'investissements) ressort, en budget primitif 2023, à 945 936 €.

› La Capacité d'autofinancement, sur les 4 années antérieures, s'établissait à :

- 1 529 073 € en 2019
- 1 374 882 € en 2020
- 1 394 281 € en 2021
- 1 504 328 € en 2022

3 ▪ INFORMATIONS SUR L'AVANCEMENT DU PÔLE SCOLAIRE

La Construction d'un nouveau Groupe Scolaire a été décidée par le Conseil Municipal en dates des 16 décembre 2020 et 25 janvier 2021. Le futur Pôle scolaire, fusion des écoles Jouffroy d'Abbans et Claude Nicolas Ledoux, sera implanté sur le site de la Hourette à Antorpe, à proximité des projets d'EHPAD et d'une résidence autonomie portés par la Mutualité Française. Un prêt a été accepté par la Banque des Territoires (CDC).

4 ▪ ÉVOLUTIONS DE LA FISCALITE LOCALE 2023

Ressources Fiscales Locales 2023 (non connues en date du 22/02/2023)

RESSOURCES FISCALES	Bases estimatives 2023 (1)	Taux 2022	Proposition variation taux	Taux 2023	Produits estimatifs 2023
Fonciers s/ bâti	Non connues (2)	37,91%	3,00 %	39,05%	
Fonciers s/ non bâti	Non connues (2)	31,84%	3,00 %	32,80%	
Produits 2023, bases complémentaires 2022					Non connus
Produit fiscal attendu (hors variation de nouvelles bases annuelles) 2023					**2 919 000 €**
(1) + (2) valeurs locatives 2022 de 7,1% (Etat : loi de finances 2023) et constructions nouvelles.					

5 ▪ LE VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE 2023

La commune de Saint-Vit s'assurera du maintien des équilibres financiers actuels avec pour objectifs principaux, **la préservation des services et des investissements nécessaires au bon fonctionnement de la Collectivité**, la maîtrise des dépenses de fonctionnement ainsi qu'une volonté de maîtrise de l'endettement eu égard aux besoins d'investissements importants à réaliser (Groupe Scolaire).

La fiscalité locale n'a pas été augmentée depuis 2015 (+3%). La crise économique et énergétique engendre des surcoûts imprévisibles et immédiats. Ces conditions influençant négativement et durablement la Capacité d'Autofinancement de la Commune, **il a été décidé d'augmenter le taux de la fiscalité locale de +3% en 2023.**

6 ▪ DONNÉES CHIFFRÉES DU BUDGET PRIMITIF 2023

› LE BUDGET PRINCIPAL

LES CHIFFRES CLÉS

- Encours de la dette (en net) ..... 5,83 M€
- Masse salariale ..... 2,83 M€
- Impôts et taxes ..... 4,989 M€
- Dotations et participations ..... 872 000€
- Charges à caractère général ..... 2,271 M€

Dont 528 400 € d'énergie contre 292 166 € en 2022 (+236 000 €)

- Charges financières ..... 431 905 €
- Subventions aux associations ..... 130 000 €
- Hausse du périscolaire ..... + 34 000 €

Investissement :

- Éclairage public : ..... 27000 €
- Bâtiments : ..... 150 000 €
- Groupe scolaire : ..... 580 000 €
- Voirie : ..... 900 000 € (dont 453 739€ de RAR)

À savoir : Les bases fixées par l'Etat augmentent de 7,1% (+ de 3% en 2022)

› LE BUDGET BOIS

Conformément aux orientations du plan de gestion de la forêt communale, en lien avec l'ONF, la Commune a réalisé ces dernières années des coupes de bois. Il en résulte la constitution d'excédents permettant la réalisation d'investissements importants.
Ainsi, des chemins forestiers ont été réalisés durant l'année 2022 pour un montant total de 70 k€ HT (52 k€ sont prévus en 2023). Ces chemins permettront l'acheminement des coupes de bois en bordures de routes dans des conditions optimisées pour de nombreuses années. Des travaux d'investissements forestiers (régénération des feuillus) d'un montant total de 40 k€ (dont 5 k€ de restant à réaliser au 31/12/2022) sont inscrits en 2023. Le budget primitif 2023 fait apparaître un excédent reportable de +120 k€.

LINGETTES : LES BONS GESTES

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

S'INTÉRESSE À VOS HABITUDES DE CONSOMMATION D'EAU DU ROBINET ET D'EAU EN BOUTEILLE

Le Département Eau et Assainissement (DEA) de Grand Besançon Métropole réalise une enquête sur les habitudes de consommation d'eau du robinet et d'eau en bouteille des Grands Bisontins.

Dans le cadre de celle-ci, un questionnaire pourra vous être soumis par téléphone et/ou par mail au cours des mois de mai et de juin prochains. Les réponses à ce questionnaire sont strictement anonymes, confidentielles et traitées à des fins purement statistiques.
Les résultats de cette enquête vous seront communiqués à la fin de l'année 2023 via le bulletin municipal de votre commune et le magazine PLUS du Grand Besançon.
Pour tout renseignement complémentaire ou en cas de problèmes rencontrés au moment de la réalisation de l'enquête, le DEA reste à votre disposition par mail à l'adresse contact.eau@grandbesancon.fr et par téléphone au 03.81.61.59. 60 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Nous comptons sur votre coopération pour la réussite de cette enquête.

MA PRIME RÉNOV - CE QUI CHANGE EN 2023

Le dispositif MA PRIMERENOV' mis en place au 1er janvier 2020, propose une aide financière aux propriétaires pour financer des travaux de rénovation énergétique dans leur logement principal. Il est accessible à tous les propriétaires, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location.

Les aides financières accordées varient en fonction des revenus des ménages répartis en 4 couleurs : bleu, jaune, violet, rose (tableau ci-dessous). Les plafonds de ressources ont fait l'objet d'une revalorisation au 1er janvier 2023, ainsi que les montants de certaines aides (tableaux ci-contre).

MONTANTS DES PRIMES POUR DES TRAVAUX RÉALISÉS DE FAÇON INDIVIDUELLE (depuis le 1er février 2023)

(en maison individuelle ou appartement en habitat collectif)

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	AIDE POUR LES MÉNAGES AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTER-MÉDIAIRES	AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE				
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1200 €	800 €	400 €	non éligible
Chauffe-eau thermodynamique	1200 €	800 €	400 €	non éligible
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	4 000 €	3 000 €	2 000 €	non éligible
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	10 000 €	8000 €	4 000 €	non éligible
Chauffe-eau solaire individuel en Métropole (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)	4000 €	3000 €	2000 €	non éligible
Système solaire combiné (et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux)	10 000 €	8 000 €	4 000 €	non éligible
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	2500 €	2 000 €	1000 €	non éligible
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	2500 €	2000 €	1000 €	non éligible
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	2 500 €	2 000 €	1500 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	8 000 €	6 500 €	3 000 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	10 000 €	8 000 €	4 000 €	non éligible
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés	2500 €	1500 €	800 €	non éligible
ISOLATION THERMIQUE (ACCESSIBLE JUSQU'AU 31 MARS 2023 POUR LES MÉNAGES AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES)				
Isolation des murs par l'extérieur (surface de murs limitée à 100 m²)	75 €/m²	60 €/m²	40 €/m²	15 €/m²
Isolation des murs par l'intérieur	25 €/m²	20 €/m²	15 €/m²	7 €/m²
Isolation des rampants de toiture ou des plafonds de combles	25 €/m²	20 €/m²	15 €/m²	7 €/m²
Isolation des toitures terrasses	75 €/m²	60 €/m²	40 €/m²	15 €/m²
Isolation des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	100 €/ équipement	80 €/ équipement	40 €/ équipement	non éligible
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire (uniquement pour l'Outre-mer)	25 €/m²	20 €/m²	15 €/m²	non éligible
AUTRES TRAVAUX				
Audit énergétique hors obligation réglementaire	500 €	400 €	300 €	non éligible
Ventilation double flux	2 500 €	2000 €	1500 €	non éligible
Dépose de cuve à fioul	1 200 €	800 €	400 €	non éligible
Forfait « rénovation globale » (uniquement pour les maisons individuelles)	*	*	10 000 €	5 000 €
Forfait « Assistance à maîtrise d'ouvrage »	150 €	150 €	150 €	150 €
Forfait « Bonus sortie de passoire énergétique »	1 500 €	1 500 €	1 000 €	500 €
Forfait « Bonus Bâtiment Basse Consommation »	1 500 €	1 500 €	1 000 €	500 €

PLAFONDS DE RESSOURCES POUR LES AUTRES RÉGIONS AU 1ER JANVIER 2023

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	16 229 €	20 805 €	29 148 €	supérieur à 29 148 €
2	23 734 €	30 427 €	42 848 €	supérieur à 42 848 €
3	28 545 €	36 591 €	51 592 €	supérieur à 51 592 €
4	33 346 €	42 748 €	60 336 €	supérieur à 60 336 €
5	38 168 €	48 930 €	69 081 €	supérieur à 69 081 €
par personne supplémentaire	+ 4 813 €	+ 6 165 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Ces plafonds correspondent aux revenus fiscaux de référence des personnes composant le ménage. Si ces dernières ont des avis d'imposition distincts, le montant à prendre en compte est la somme de leurs revenus fiscaux de référence.

› Avant de vous lancer dans des travaux de rénovation énergétique, **contactez le conseiller France Renov de votre secteur :**
Maison de l'habitat du Doubs
1 chemin de ronde du fort Griffon
25000 BESANCON
03 81 68 37 68 - contact@maisonhabitatdoubs.fr
www.maisonhabitatdoubs.fr

L'espace France Services de Saint Vit est également à votre disposition pour tout renseignement de premier niveau et, le cas échéant, pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier (03 81 87 40 46 - france.services@saintvit.fr).

› Le détail des primes accordées et toutes informations utiles relatives au dispositif MA PRIME RENOV' sont en ligne sur le site **france-renov.gouv.fr**

INFOS MUNICIPALES

PERMANENCES DE PROXIMITÉ EN MAIRIE DU DÉPUTÉ LAURENT CROIZIER

Les permanences de proximité en mairie sont ouvertes à tous ceux désirant rencontrer leur Député. Elles reposent sur la volonté de M. le Député de faciliter les rencontres avec les habitants, les associations, les entreprises, les élus de la circonscription en se rendant directement à leur contact.
Pour des raisons d'organisation, les rencontres ont lieu **uniquement sur rendez-vous.** Les demandes de prise de rendez-vous doivent être effectuées **par mail** : laurent.croizier@assemblee-nationale.fr ou **par téléphone** auprès de son collaborateur M. Mathieu Farrero : 07 88 92 26 69. Renseignements au 03 81 87 40 40.

Date	Mairie	
	Matin	Après-midi
28/04/23	Lantenne-Vertière	Moncley
19/05/23	Pelousey	Quingey
23/06/23	Placey	Goux-sous-Landet

INAUGURATIONS

La **rue de la Libération** a été inaugurée officiellement le 28 janvier dernier. Le ruban tricolore a été coupé par le maire Pascal Routhier et Gabriel Baulieu, 1er vice-président du Grand Besançon Métropole (GBM) en présence de Laurent Croizier, député du Doubs, Annick Jacquemet, sénatrice, le conseil municipal et les entreprises intervenantes lors d'une froide journée d'hiver.
Après environ 12 mois de travaux, l'entrée de la ville avec un giratoire permet une meilleure sécurité pour l'accès au complexe sportif et l'arrivée de la Route départementale 13 (Routelle - Quingey).

Les travaux réalisés ont été les suivants :

- Mise en séparatif des réseaux humides et nouvelle canalisation d'eau potable par Grand Métropole (Département eau et Assainissement) : 450.000 €
- Enfouissement réseaux secs par le Syded, éclairage public LED : Coût Global : 340 000.00 € HT dont à la charge des collectivités (GBM et St-Vit) : 195 000.00 €
- Travaux de requalification de voirie par Grand Besançon Métropole : 500 000 € HT dont 175 000 € pris en charge par département du Doubs au titre de la réfection de l'enrobé de chaussée.

Pour ces travaux structurants et importants pour notre entrée de ville, 5 mois ont été gagnés sur le planning prévisionnel, même si les travaux ont semblé longs aux riverains.

Au final une opération, 1 290 000 € HT, cofinancée par GBM, la ville de St-Vit, le SYDED et le Conseil Départemental du Doubs.

Les aménagements liés aux travaux de requalification de voirie :

- Sécurisation de modes actifs notamment création d'un trottoir, aménagement de sécurité type plateau ralentisseur
- Reprise de l'éclairage, passage en LED
- Traitement de l'entrée de Ville
- Aménagements qualitatifs et paysagers, aménagements des abords de fontaine, trottoirs désactivés

C'est toute l'entrée de la ville qui a été restructurée.

Dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire, des travaux ont été entrepris sur une maison au début de la rue à l'initiative de la ville de Saint-Vit : création d'un espace public et sécurisation des cheminements doux : acquisition de la travée de grange, réalisation du pignon, travaux de charpente, toiture zinguerie, bardage, enduit : 75 000 € HT.

CE MÊME JOUR, D'AUTRES INAUGURATIONS ONT EU LIEU :

Inauguration de la place Simone Veil

L'ancienne Place de la Liberté a été baptisée Place Simone Veil en hommage à cette grande femme politique, dont une biographie figure dans ce numéro.
Les élus municipaux tenaient à lui rendre hommage.

Espace Bernard Olivier

Une rétrospective de Bernard Olivier avait été faite dans le précédent numéro.
Son nom a été donné à des locaux municipaux situés 17bis rue Charles de Gaulle (ancien local de radiologie), occupés par des associations et notamment par les Francas de Saint-Vit. Une plaque a été dévoilée sur le mur du bâtiment, en hommage à Bernard Olivier, en présence de sa famille, ses amis et de ses proches.

SIMONE VEIL

SYMBOLE DU COMBAT POUR LES DROITS DES FEMMES
ELLE ÉTAIT AUSSI UNE MILITANTE EUROPÉENNE CONVAINCUE

Saint Vit a voulu honorer la mémoire de Simone Veil, une plaque commémorative dévoilée lors de l'inauguration du 28 janvier dernier lui est dédiée sur la place qui porte désormais son nom.

Ancienne déportée, magistrate, femme politique française et européenne, Simone VEIL a connu un parcours d'une exceptionnelle richesse, qu'il serait réducteur de résumer à la loi du 17 janvier 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse.

› Déportée à l'âge de 16 ans et demi

Simone JACOB naît à Nice le 13 juillet 1927 à Nice, elle est la benjamine d'une famille bourgeoise de quatre enfants. Sa famille est juive mais non pratiquante et laïque.
Initialement en zone libre, la Ville de Nice passe sous occupation allemande en septembre 1943. De violentes rafles sont organisées, la famille JACOB décide de se disperser dans la ville et de se cacher. Simone change de nom et se procure de faux papiers.
En mars 1944, elle passe son baccalauréat. Le 30 mars 1944, alors qu'elle sort avec ses amis pour fêter la fin des épreuves, elle est contrôlée dans le centre ville de Nice par deux agents de la Gestapo qui détectent la falsification de ses papiers. Elle demande à l'un de ses camarades qui est relâché d'aller prévenir ses parents. Mais ce dernier sera filé par la Gestapo et finalement c'est toute sa famille qui est arrêtée et envoyée au camp de Drancy (hormis sa soeur Denise, alors engagée dans la résistance à Lyon et qui sera plus tard déportée à Ravensbruck).
Le 13 avril 1944, Simone est déportée à Auschwitz avec sa mère et sa soeur Madeleine. Son père et son frère sont, quant à eux, déportés en Lituanie.
A son arrivée au camp, un prisonnier conseille à Simone, qui n'a que 16 ans et demi, de dire qu'elle en a 18, afin d'éviter l'extermination. Elle est alors sélectionnée pour le travail, celui-ci consistera à décharger des camions de pierres et creuser des tranchées.
Seule Simone et ses deux soeurs reviendront des camps. Sa mère meurt du typhus en mars 1945. Son père et son frère sont également morts en déportation.

› Une carrière au service de l'émancipation des femmes

A son retour en France le 23 mai 1945, Simone apprend qu'elle a été reçue au baccalauréat et reprend des études de droit. Elle rencontre Antoine VEIL et l'épouse en 1946.
Quelques années plus tard, à l'âge de 27 ans, alors qu'elle est mère de trois jeunes enfants, elle décide d'entrer dans la vie professionnelle et doit pour cela combattre les réticences de son mari. Renonçant à sa vocation d'avocate, elle passe avec succès le concours de la magistrature et entre au Ministère de la Justice où elle sera chargée des affaires judiciaires pour l'administration pénitentiaire. Elle est ensuite affectée à la direction des affaires civiles où elle s'investit dans divers dossiers en faveur de la famille et la cause des femmes (réforme du droit de de l'adoption, travail des femmes...).
En 1970, elle est la première femme à occuper le poste de Secrétaire du Conseil supérieur de la Magistrature.
En 1974, elle est nommée Ministre de la Santé par le Président Valéry Giscard d'Estaing qui la charge de faire adopter la loi légalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), un dossier très délicat qui lui vaudra d'affronter de violentes attaques.

La loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse dite loi Veil : une loi historique et un discours qui a marqué les esprits

Le 26 novembre 1974, Simone Veil montait à la tribune de l'Assemblée afin de défendre son texte de loi sur l'IVG.

"... Je le dis avec toute ma conviction: l'avortement doit rester l'exception, l'ultime recours pour des situations sans issue. Mais comment le tolérer sans qu'il perde ce caractère d'exception, sans que la société paraisse l'encourager ?

Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme. Je m'excuse de le faire devant une Assemblée constituée quasi exclusivement d'hommes : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes.C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame. C'est pourquoi, si le projet qui vous est présenté tient compte de la situation de fait existante, s'il admet la possibilité d'une interruption de grossesse, c'est pour la contrôler et, autant que possible, en dissuader la femme".
"Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les trois cent mille avortements qui, chaque année, mutilent les femmes de ce pays, qui bafouent nos lois et qui humilient ou traumatisent celles qui y ont recours", ajoute-t-elle.

S'en suivent trois jours de débats passionnés et virulents, devant une Assemblée comptant 9 femmes pour 481 hommes, durant lesquels Simone VEIL affrontera des attaques d'une violence inouïe, certains élus parlant d'"embryons jetés au four crématoire,"évoquant "une barbarie organisée et couverte par la loi comme elle le fut par les nazis", ou encore l'accusant de" faire le choix d'un génocide".
Touchée par ces attaques, Simone VEIL reste stoïque et ne cède pas. "Je n'imaginais pas la haine que j'allais susciter, confiera-t-elle trente ans plus tard, ajoutant avoir surtout ressenti "un immense mépris".

Le 29 novembre 1974 à 3h 40 du matin, la loi est adoptée par 284 voix pour et 189 contre. Elle sera promulguée le 17 janvier 1975.

› L'espérance européenne : construire une Europe plus solide est pour elle une priorité

Après cinq années passées au Ministère de la Santé, Simone Veil s'engage en faveur de la construction européenne, qui, à ses yeux, est le seul moyen d'éviter les horreurs du passé. Le Président Giscard d'Estaing lui propose de porter les couleurs de l'UDF aux premières élections du Parlement européen au suffrage universel en 1979. Sa liste arrive largement en tête et Giscard d'Estaing soutient sa candidature à la présidence du parlement européen, il y voit "un symbole de la réunification franco-allemande et la meilleure manière de tourner définitivement la page des guerres mondiales. Qu'une ancienne déportée devienne la première Présidente du nouveau Parlement européen lui paraissait de bon augure pour l'avenir" écrira-t-elle dans ses Mémoires.
C'est ainsi que, le 17 juillet 1979, elle devient la première femme élue à la Présidence du Parlement européen. Sa présidence se concentre sur la visibilité du Parlement européen qui, à l'époque, ne dispose que de compétences consultatives et suscite la méfiance des citoyens comme des dirigeants. Simone Veil contribuera à lui donner un rôle politique plus important.
Elle quitte la présidence du Parlement européen en 1982 mais poursuit son travail pour l'Europe en tant que simple députée jusqu'en 1993. Son investissement pour la cause européenne se poursuivra jusqu'à la fin de sa vie politique. C'est ainsi que lors de la campagne pour la ratification par la France du traité constitutionnel européen en 2005, elle soutiendra avec énergie le "oui" au référendum.

De 1993 à 1995, elle est à nouveau Ministre en charge des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, au sein du gouvernement d'Edouard Balladur.
De 1998 à 2007, elle siège au conseil Constitutionnel et en 2008, elle est élue à l'Académie Française (elle fera graver sur son épée d'Académicienne le matricule qui lui avait été tatoué sur le bras lors de son arrivée au camp d'Auschwitz).
À la fin des années 2000, elle se retire peu à peu de la vie publique. Elle décède à Paris le 30 juin 2017.
Sur décision du Président Emmanuel MACRON, elle fait son entrée au Panthéon avec son époux le 1er juillet 2018.
On retiendra d'elle l'image d'une responsable politique qui a su surmonter et même se servir de son passé pour consolider le projet européen. "Son combat pour l'Europe ne datait pas de son élection comme députée au Parlement européen puis comme première Présidente de celui-ci. Il remontait plus loin, dans l'intimité même de son existence. Il datait de 1945. Les plaies de la déportation n'étaient pas refermées mais cela ne l'empêchait pas de vouloir renouer avec l'Allemagne", dira Emmanuel Macron lors de la cérémonie d'hommage au Panthéon.

PRIX VILLE ET VILLAGE FLEURIS

Le jeudi 2 février 2023 s'est tenue la cérémonie annuelle de remise des prix villes et villages fleuris à Montbéliard. Une cinquantaine de communes ont été récompensées pour leur investissement en termes d'aménagement paysager et de valorisation de la biodiversité. Les conseillers départementaux du Doubs ont remis les diplômes allant de 1 à 4 fleurs, en présence de Béatrix Loizon, vice-présidente du Département du Doubs et présidente de Doubs Tourisme.

Le palmarès Villes et Villages Fleuris 2022

Cinquante diplômes ont été décernés pendant la soirée :

- **16 communes** - 1 fleur
- **20 communes** - 2 fleurs
- **11 communes** - 3 fleurs
- **2 communes** - 4 fleurs

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Viviane Gaudel, adjointe au maire et Sophie Charrière, conseillère municipale, se sont vu remettre le label 3 fleurs pour la ville de Saint-Vit (au centre de la photo).
Nous remercions nos techniciens en charge des aménagements et du fleurissement et c'est naturellement que toute l'équipe municipale leur dédie ce diplôme.

Crédit photo : Lionel Georges

FORÊT COMMUNALE

Notre forêt communale est gérée par l'ONF, mais nous sommes décisionnaires en ce qui concerne les ventes de bois, les investissements... C'est une gestion patrimoniale que propose l'ONF alliant respect des équilibres naturels, faune, flore, paysages et... sylviculture. Certains se questionnent au moment de la récolte des arbres et c'est légitime.
Des troncs de chênes, de hêtres en bord des chemins forestiers prêts à être chargés sur des grumiers pour approvisionner notre filière bois régionale, oui ça peut interroger. Pourtant les équilibres ne sont pas rompus.

Nous exploitons chaque année en moyenne, comme prévu dans les projets établis (aménagement et code forestiers), le cubage que la forêt, par sa croissance naturelle, produit en une année...
En outre, le bois, matière première pour la construction, l'ameublement, le chauffage, m'apparaît plus adapté que les dérivés du pétrole plastique, fuel...pour une planète plus résiliente...
Oui, chaque année notre forêt perd de beaux arbres mais en y regardant bien, dans les coupes de régénération entretenues régulièrement, apparaît la forêt de demain avec des essences privilégiées (chênes) qui, à priori, résisteront mieux aux aléas climatiques... Dans cette régénération on n'oublie pas non plus la biodiversité. En cherchant un peu on y trouve aussi des fruitiers comme les alisiers, les merisiers, des hêtres sont toujours présents et des espèces d'accompagnement comme les charmes, robiniers et autre. Nos sapins (pas plantés en rangs serrés) ont plutôt bien resisté pourtant nous ne sommes qu'à environ 300 mètres d'altitude, les zones humides en sont peut-être la cause ?

Nos forêts restent des lieux naturels et magiques où il est agréable de cheminer, de respirer, de se divertir (Back on the trees), alors profitons-en sans arrière-pensées...

Jean-Luc Remond
Adjoint aux voiries, réseaux, forêts

AIDE AUX SENIORS POUR LE RAMASSAGE DE LEURS DÉCHETS VERTS

Afin de faciliter un peu le quotidien de nos aînés, le CCAS de la commune de Saint-Vit propose à nouveau un dispositif de ramassage des déchets verts gratuit pour les personnes de 85 ans et plus et les personnes en situation de handicap résidant sur la commune, qui ne peuvent pas ou plus se déplacer pour se rendre à la déchetterie.

› Inscription au service

Les personnes de 85 ans et plus ainsi que les personnes en situation de handicap, inscrites sur le registre des personnes vulnérables de la commune, peuvent, sur simple demande au CCAS (03.81.87.40.46), bénéficier de ce service de ramassage des déchets verts. Le secrétariat leur enverra ou leur remettra un imprimé à remplir auquel ils devront joindre la photocopie de leur carte d'identité ou carte d'invalidité (ce qui permet de justifier la gratuité du service).

› Fonctionnement du service

Le ramassage s'effectue 2 fois par an :

- au printemps : 2ème semaine d'avril (semaine 15 pour 2023)
- à l'automne : 2ème semaine de novembre (semaine 45 pour 2023)

Sur inscription préalable au 03.81.87.40.46 ou 40.40, dès que possible (les jours et horaires plus précis de ramassage leur seront alors indiqués).

Nature des « déchets verts » pouvant être ramassés par les services municipaux : feuilles, branchages conditionnés en sacs ou en fagots non ficelés et déposés sur le trottoir devant l'habitation la veille ou le jour du ramassage.

› Attention :

- les branches en fagots non ficelés ne doivent pas excéder 1,5 m de long.
- les feuilles doivent être conditionnées dans des sacs étanches (non fournis par la collectivité).
- les souches et les grosses branches d'un diamètre supérieur à 15 cm sont interdites.

À noter : le service peut refuser la collecte des déchets verts présentés s'ils ne respectent pas les prescriptions.

FÊTE DES VOISINS LE 2 JUIN 2023

La « Fête des Voisins », premier rendez-vous citoyen sur la planète, aura lieu le vendredi 2 juin 2023. Dans un contexte post covid où la cohésion sociale est aujourd'hui fragilisée et l'actualité morose, cette 24ème édition pourra être l'occasion de se retrouver et de recréer le lien social distendu, dans un esprit de partage et d'échange. Si vous souhaitez l'organiser dans votre quartier, la « Fête des Voisins 2023 » pourra être l'événement majeur autour duquel se développe une nouvelle dynamique solidaire de proximité.

la fête des voisins
vendredi 2 juin 2023

Afin que l'organisation de la « Fête des Voisins » soit plus respectueuse de l'environnement, comme en 2022, l'organisation ne prévoit plus de fabrication de goodies (T shirt, autocollants, bannières, ballons…), d'acheminement de matériel sur tout le territoire permettant de réduire fortement son empreinte carbone. Désormais, il s'agit d'une préparation 100% numérique pour une rencontre citoyenne 100% humaine.

Vous pourrez télécharger gratuitement des affiches sur le site internet de la Saint Vit.
Vous disposerez des fichiers sources, afin de pouvoir personnaliser le kit à vos couleurs et imprimer les quantités nécessaires d'affiches et de tracts.

La ville de Saint-Vit, comme toutes les villes de France, n'organise pas directement La Fête des Voisins, mais relaie la communication. La Fête des voisins est un événement organisé par et pour les voisins : quartier, hameau, immeuble… C'est vous qui l'organisez !
Nous souhaitons que la « Fête des Voisins » soit l'événement qui permettra de relancer le formidable élan de solidarité et de générosité qui s'est manifesté pendant la crise sanitaire.

ÉCOLES

OPÉRATION DE SENSIBILISATION AUX BONS RÉFLEXES POUR ÉVACUER LE BUS SCOLAIRE

Au cours du mois de mars, l'ensemble des élèves (primaire et maternelle) des trois écoles de la commune ont participé à une opération de sensibilisation aux bons réflexes pour évacuer le bus scolaire. C'est la première fois que la mairie et les écoles mettaient en place cet exercice.

Pourquoi cette opération ?

Le but de l'opération est de savoir sortir rapidement et calmement du bus en cas de panne ou d'accident, tout en respectant les règles de sécurité. Cela permet aux élèves d'acquérir les bons réflexes lors d'une évacuation afin qu'ils ne se mettent pas en danger et gardent leur calme.

L'école Claude Nicolas Ledoux à Antorpe a été la première à se prêter à l'exercice, vendredi 3 mars.

Pour les deux autres écoles, les exercices d'évacuation se sont déroulés lundi 13 mars pour l'école René Roussey et jeudi 16 mars pour l'école Jouffroy d'Abbans.

Comment s'est déroulé l'exercice ?

Les élèves des primaires ont pris place à bord du bus, deux classes à la fois avec leurs enseignants, ATSEM, AESH et emploi civique. Pour le premier essai, ils ont évacué avec pour seule consigne de ne pas se bousculer ou pousser les autres. La durée d'évacuation a été chronométrée. L'exercice a été répété après qu'on leur ait expliqué les règles de sécurité et les bonnes pratiques d'évacuation. Les élèves ont en moyenne évacué 20 secondes plus vite. Des secondes qui se révèleraient précieuses en situation réelle.

Les maternelles n'ont pas été oubliés. Ils ont, quant à eux, testé l'évacuation sous la forme ludique d'un jeu.

Afin de s'assurer du bon déroulement de l'opération, étaient présents :

Monsieur Dominique Nicolin, élu délégué aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse,

Messieurs Nicolas Raby et Vincent Prigney, agents de la police municipale,

Madame Catherine Saulnier, déléguée départementale de l'Éducation nationale,

Monsieur Nicolas Brazier, chauffeur de bus,

Madame Catherine Hurter, responsable du service affaires scolaires pour la mairie de Saint-Vit.

INSCRIPTIONS ÉCOLES

Les inscriptions dans les écoles de Saint-Vit sont ouvertes aux parents des enfants nés en 2020 et à ceux ayant emménagé sur la commune et qui souhaitent changer leur enfant d'école. Voici la démarche à suivre et **à faire avant le 3 juin** :

1 ▪ **Passer d'abord à la Mairie** avec :
- ✓ le livret de famille
- ✓ un justificatif de domicile

C'est la Mairie qui vous indiquera l'école de rattachement liée à votre domicile. Il vous faudra alors prendre contact avec cette école.

2 ▪ **Prévenir l'école** en envoyant un mail ou en laissant un message.

École Jouffroy d'Abbans	École René Roussey	École Claude Nicolas Ledoux
3 rue du Collège	35 rue Charles de Gaulle	3 rue du Château d'eau
03 81 87 75 15	03 81 87 72 59	03 81 55 16 40
ce.0250863C@ac-besancon.fr	ce.0251452T@ac-besancon.fr	ce.0251392c@ac-besancon.fr
Directrice : Caroline Boix	Directrice : Léa Lemonon	Directrice : Karine Le Gorrec

3 ▪ **Transmettre les documents suivants** par mail, en les laissant dans la boite aux lettres de l'école ou en prenant rendez-vous avec la directrice :
- ✓ l'attestation d'inscription fournie par la Mairie de Saint-Vit
- ✓ la copie des pages vaccination du carnet de santé pour les enfants scolarisés pour la première fois
- ✓ le certificat de radiation pour ceux qui viennent d'une autre école.

École Jouffroy d'Abbans : les inscriptions sont ouvertes **les lundi et les jeudis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15. Les parents doivent appeler l'école pour fixer un rendez-vous au-delà de 16h15.**

École René Roussey : les inscriptions seront ouvertes **le lundi 22 mai et le jeudi 25 mai de 8h à 18h. Les parents doivent appeler l'école pour fixer un horaire.** Une réunion avec tous les parents de futurs PS est prévue le vendredi 30 juin de 16h30 à 18h avant la fête de l'école.

École Claude Nicolas Ledoux : les inscriptions se feront de préférence par mail ou dépôt des documents dans la boite aux lettres. Une réunion de présentation de l'école sera organisée en juin.

Si, pour des raisons d'organisation familiale, votre école de secteur ne vous convient pas, vous devez déposer dès maintenant une demande de dérogation scolaire auprès de la Mairie.

SPORT

TERRE DE JEUX 2024, À VOUS DE JOUER !

2024, L'ANNÉE DES JEUX OLYMPIQUES À PARIS, ON S'Y PRÉPARE !

RETENEZ LA DATE DU 1ER JUILLET 2023 !

Saint-Vit a obtenu le Label TERRE DE JEUX 2024. C'est dans ce cadre qu'une grande journée sportive **OUVERTE À TOUS** est organisée le samedi 1er juillet 2023 au Complexe sportif Michel VAUTROT.

Nous vous proposons une grande journée d'olympiades :
- Dès 10h00, cérémonie d'ouverture avec défilé des équipes et des bénévoles des associations sur le stade
- de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, les équipes s'affrontent
- 16h30 podium et cérémonie de clôture

Pour participer, il vous suffit de constituer une équipe et de vous inscrire à la mairie de Saint-Vit **avant le 1er juin**.
- › **Chaque équipe sera constituée de** : 1 ou 2 enfants (8-11 ans) + 1 ou 2 ados G (12-15 ans) + 1 ou 2 ados F (12-15 ans) + 1 ou 2 adultes féminins + 1 ou 2 adultes masculins.
- › Chaque équipe tire au sort un pays lors de son inscription et se donne un nom d'équipe.

Les différentes clubs sportifs Saint-Vitois ont répondu présent pour préparer des épreuves, c'est ainsi que vous pourrez gouter aux disciplines suivantes : Foot, Hand, Volley, Basket, Karaté, Kayak (machine à pagayer), Aviron (relais ergomètre), Course (DSA), Tennis, Tennis de table, Tir à la corde (Association Sport Santé Saint-Vit), Judo, Pétanque (Retraite sportive), Boxe.
Dans chaque équipe, 4 personnes s'affronteront sur les différentes disciplines.

Un village olympique sera érigé avec différentes animations : des structures gonflables pour les plus jeunes, du Tennis de table, de la zomba ou autre, du tennis fauteuil, des ateliers ludiques autour du tri des déchets.
Une exposition et un concours de dessins faits par les écoliers Saint-Vitois sont également au programme.
Il y aura bien sûr un espace buvette et restauration.
Une chouette journée sportive et conviviale à vivre en famille et entre amis !

ACTUALITÉS MUNICIPALES

LA FIBRE !

Les travaux de la fibre avancent !
Une partie de la ville est déjà raccordée et les prévisions nous annoncent que la totalité le sera début juillet 2023.
Voici une carte précise avec les dates prévues selon le Syndicat Mixte Très Haut Débit.

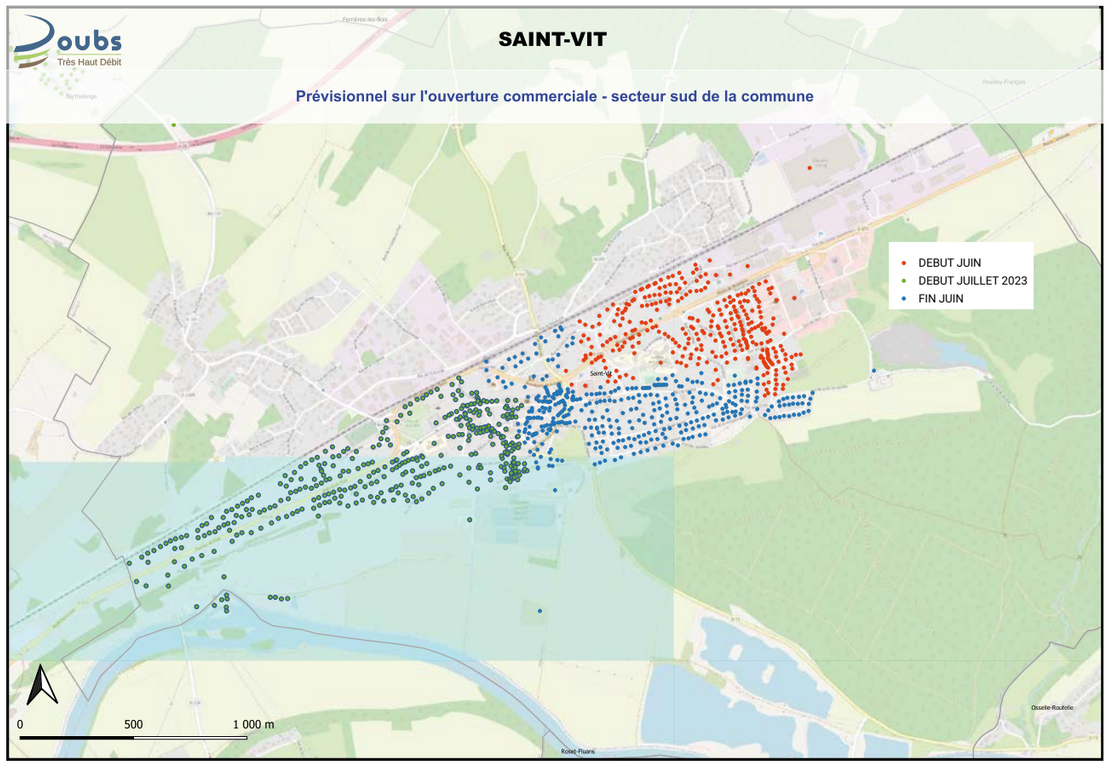

HÔTEL À INSECTES

Un grand hôtel à insectes a été construit dans le parc de la Grotte.
Il a entièrement été réalisé par les services techniques de la ville, notamment le service Espaces Verts. Cette réalisation a été imaginée et assemblée ce printemps, en 3 semaines, par Lucie et Gérard avec le concours des moyens techniques des Ateliers Municipaux.

Merci d'admirer et de respecter le travail de nos agents et la quiétude des insectes.

TRAVAUX EN COURS

RUE DU FROMETEL

TRAVAUX DU PONT DE SALANS

Les travaux de réfection du Pont de Salans ont débuté et la route est coupée jusqu'à decembre 2023. L'eurovéloroute 6 est déviée.
Cette déviation n'est pour le moment pas satisfaisante et de nombreuses plaintes nous parviennent. Ces travaux sont dirigés par le département du Jura et nous avons remonté les difficultés que rencontrent tous les usagers, à la fois cyclistes, mais également piètons, familles… la déviation n'est pas praticable, risque de chutes etc… Une piste provisoire devrait être installée. La belle saison approche et la véloroute est très fréquentée, la solution est urgente et nous serons attentifs aux solutions qui seront proposées.

DRAIN

DISTRIBUTION ÉNERGIE CHAMPS CHEVAUX (ENEDIS)

D'IMPORTANTES OPÉRATIONS D'ÉLAGAGE DES ARBRES ONT ÉTÉ RÉALISÉES RUE DES BELLES OUVRIÈRES ET AVENUE DE DOLE

INCIVILITÉS, ENCORE ET TOUJOURS

Des plaintes sont systématiquement déposées

CULTURE

EXPOSITION XAVIER ROUSSEAU
DU 31 MARS AU 23 AVRIL

« Pour ma part, la peinture est affaire de combinaisons, d'une convention et d'une liberté réglée... Abstraction ou figuration, pour ma part c'est la peinture qui domine...
La fabrication d'une œuvre suppose une suite de combinaisons plus ou moins logiques, révélée par un matériau et un tracé, dans l'action conjointe de l'esprit (avec toute sa complexité) et la clairvoyance du corps - prêt au fruit du hasard conduit par la main. Instants qui ne se reproduisent pas ; état de grâce, "il mistero". Mais « le secret d'ennuyer n'est-il pas celui de tout expliquer ».

Horaires :
- Mardi - jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 14h à 19h
- Mercredi - samedi - dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Vernissage le vendredi 31 mars à 18h

EXPOSITION " FORMES ET COULEURS" PAR ART LIBRE COMTOIS
DU 15 AU 30 AVRIL
HALLE AUX ARTS, SALLES ELUARD ET FLAUBERT

Peintures, sculptures, poteries et photographies autour de Vladzimir ANISHCHANKA peintre paysagiste.
Avec : Patrick Mosca (sculptures-modelages), Véronique Vittot (poteries), Evelyne Guinchard (sculptures tissus), Chantal Bertin (photographies), Christian Bornat (aquarelles), Claude Fridelance (huiles), Estelle Filiculis (huiles), Béatrice Fougeras-Destrac (huiles), Jacques Mulin (huiles) et René Ponsot (huiles).

Ouvert tous les jours sauf le lundi de 14h à 18h.
Entrée gratuite

EXPOSITION « DE LA LOUE AUX OCÉANS » PAR GUSTAVE LAFOND
DU 2 AU 25 MAI
HALLE AUX ARTS, SALLE TRAMU

« Je suis très sensible aux divers bouleversements climatiques et pollutions des rivières et des océans.
Malheureusement, la pollution touche notre environnement quotidien, cela a un impact sur mon travail artistique. La loue est énormément polluée, les truites sont tachées de bactéries dues au déversement dans ce cours d'eau, d'une diversité de polluants. Nous avons la responsabilité de garder notre environnement propre, car certains déchets mettront des milliers d'années pour disparaître. Certains de mes tableaux et sculptures retracent cette destruction. Tandis que certaines réalisations mettent en évidence la pollution, d'autres tableaux montrent la beauté de nos paysages et rivières qu'il faut préserver, quel que soit l'endroit où nous nous trouvons, mais aussi dans les profondeurs des océans.
Toutes les œuvres présentées, peintures, sculptures ou pièces translucides mettent en lumière ces problèmes.
J'espère qu'à notre échelle, nous pouvons contribuer à la propreté de notre environnement ». G. Lafond.
Ouvert en présence de l'artiste du jeudi au dimanche de 14h à 17h. Entrée gratuite

EXPOSITION ET DÉMONSTRATION DE MARQUETERIE PAR BERNARD LACOMBE
DU 2 AU 25 MAI
HALLE AUX ARTS, SALLE FLAUBERT

À l'aide de placage de bois rares venus du monde entier, Bernard Lacombe n'a pas son pareil pour réaliser tableaux, portraits, scènes de plage, maisons bretonnes, et scènes de vie en tous genres d'une rare perfection. Sa technique, la méthode Briz consistant à superposer les bois précieux avant qu'ils ne s'assemblent comme par magie. Participant au concours du meilleur ouvrier de France, il a terminé finaliste en 2007. Un artisan à découvrir !

Ouvert en présence de l'artiste du mardi au dimanche de 10h à 18h.
Entrée gratuite

CONCERT « LA LEÇON DE JEAN-SÉBASTIEN » PAR L'ENSEMBLE VESONTIO
JEUDI 4 MAI À 20H30 HALLE AUX ARTS, SALLE FLAUBERT

L'ensemble Vesontio vous propose de vous glisser dans le fond de cette salle de classe et d'assister à cet inhabituel cours donné par le vieux Bach… Théo Lanatrix, comédien, y incarne le Cantor de Leipzig aux côtés de Michaël Parisot, claveciniste et directeur artistique de l'ensemble Vesontio, qui lui jouera le rôle de Johann Ludwig Krebs et fera sonner sur son clavecin de nombreux extraits musicaux d'œuvres de Bach et de ses prédécesseurs.
Ce spectacle, au ton tour à tour ludique et pédagogique, permettra aux spectateurs de découvrir milles beautés connues ou cachées de l'œuvre de Bach.

THÉÂTRE « LE RÉVIZOR » DE NIKOLAI GOGOL PAR LA CIE LES INATTENDUS
SAMEDI 20 MAI À 20H30
À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-VIT

Comédie en cinq actes à l'humour corrosif, Le Révizor met en exergue grâce au ressort de l'absurde les dessous d'une société vile et corrompue. Affolés par l'arrivée d'un fonctionnaire de la capitale chargé de contrôler le bon fonctionnement d'une ville, les notables tenteront de masquer par de puériles et cupides tentatives leurs incompétences, entraînant quiproquos et situations inattendues.

Portrait au vitriol de la société russe du XIXe siècle, le Révizor et l'absurde qu'il dénonce trouve encore un écho dans la société d'aujourd'hui. Une résonance actuelle amplifiée par un choix de mise en scène assumé : dans cette adaptation, les femmes sont au pouvoir. Les personnages masculins sont féminisés et vice-versa. Sans changer le propos de Gogol ni l'essence des personnages, cette inversion ridiculise, encore une fois par l'absurde et le rire, les mécanismes d'une société machiste et paternaliste.
Renseignements et réservations : 06 76 48 52 78
Tarif : 8 € Adultes / 4 € - de 12 ans.

CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE PAR L'ENSEMBLE LES REFLETS
SAMEDI 3 JUIN À 20H30
EGLISE DE SAINT-VIT

L'ensemble « Les reflets » se compose de musiciens Francs-Comtois et Bourguignons passionnés de musique baroque.

Ils se produisent régulièrement dans la région et jouent sur des copies d'instruments historiques. Ils auront le plaisir de partager avec le public des œuvres de musiques italiennes et françaises de l'époque baroque : Arcangello Corelli, Jean Marie Leclair, Michel Pignolet de Montéclair, Givanni Batista Vitali, J.Ph Rameau, G F. Haendel.
- Flûte à bec et soprano : Elisabeth Coste
- Flûte à bec et traverso : Patrick Pélaez
- Clavecin et basse continue : Claire Aprile
- Violoncelle baroque et viole de gambe : Pierre Frandon
- Théorbe et guitare baroque : Olivier Coste

Entrée gratuite

EXPOSITION « ŒUVRES À L'ÉCOLE » EN PARTENARIAT AVEC L'ARTOTHÈQUE DE L'ASCAP
DU 19 AU 30 JUIN
HALLE AUX ARTS

« Œuvres à l'école » est un projet qui a pour objectif de diffuser l'art auprès d'élèves les plus éloignés géographiquement de la culture. A partir du fonds de l'artothèque, constitué d'œuvres originales représentant différents mouvements artistiques qui se sont développés de 1945 à nos jours, les enseignants se voient proposer un projet pédagogique : l'installation d'œuvres dans leur école pendant un trimestre et un accompagnement sous la forme d'une formation par des conseillers pédagogiques et la mise à disposition de documents d'accompagnement.

L'intérêt est double : permettre des rencontres sensibles avec des œuvres tout en favorisant une réelle démarche de créations plastiques (lecture d'œuvre, pratiques et mise en valeur par une exposition des productions).
- **Vernissage le 23 juin à 18h**

CULTURE

FESTIVAL DE CAVES « DRACULA »
JEUDI 25 MAI À 20H

Mythe de l'inquiétude et de l'étrangeté par excellence, Dracula est à la fois une figure fascinante et grotesque. Ses pouvoirs sont pour certains immenses, pour d'autres ridicules.
Comme pour tous les mythes, la magie opère à l'endroit où nous projetons ce qui nous touche, nous concerne et nous renvoie à notre propre monde, tout en nous permettant de rêver un « ailleurs ».
L'extrême solitude de Dracula, paradoxale pour un être si dépendant de la vie des autres, nous interpelle. Quelle est sa part d'orgueil, d'hubris, quelle peut être sa part de lassitude, de désespoir ? Quel regard porte-t-il sur un monde qui ne lui ressemble pas, à moins d'être aspiré par lui ?
Imaginons ce Dracula, paré de tout l'accoutrement que nous lui connaissons : longues et pâles mains griffues, front dégarni et grand chignon de cheveux blancs, cape, sang... sans oublier les dents bien sûr, incontournables. Elles sont seulement un peu vieilles, trop usées, rafistolées, ternies.
D'ailleurs, tout l'attirail a vieilli. Et lui aussi, a vieilli. Imaginons que ce Dracula plus très fringant cherche repreneur. Et que, ce soir, le repreneur éventuel soit dans la salle. Il va falloir le recruter, le former, l'avertir aussi, mais pas trop.
Texte et mise en scène : Céline Cohen
Interprétation : Régis Goudot
Création musique et son : Wilfried Tisseyre et Luc Onnen
Création lumière : Wilfried Tisseyre
Coproduction : Compagnie Voraces / Festival de Caves
À partir de 13 ans - Entrée gratuite

MODE D'EMPLOI DU FESTIVAL
Un lieu de rendez-vous sera donné au moment de la réservation, facilement identifiable et à proximité sur le lieu du spectacle. Ce rendez-vous est fixé 30 minutes avant le début du spectacle. Les lieux sont tenus secrets jusqu'au soir de la représentation.
Il est indispensable de réserver.

Réservation du Festival de caves
- Par mail : contact@festivaldecaves.fr
- Au 06 18 32 53 77 de 13h30 à 18h30 tous les jours, sauf dimanche, pas de réservation sur la messagerie

BACK TO THE TREES
SAMEDI 1ER JUILLET DE 17H À 1H
BOIS D'AMBRE DE SAINT-VIT

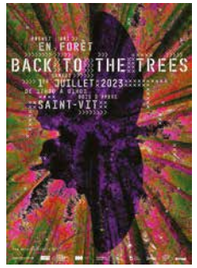

Prenez l'art en forêt !
À la tombée de la nuit, aux heures où les sens s'éveillent, Back to the Trees invite à une insolite promenade au cœur de la Forêt, dont la magie se révèle au fur et à mesure du parcours.
Événement artistique singulier, il invite des artistes de tous horizons à parler d'arbres en forêt : arts visuels, musique et arts sonores, théâtre et performance, sciences et savoirs sont autant d'approches pour inviter à ressentir et connaître la forêt.
- Restauration et boissons sur place.
- Prévoyez des vêtements et chaussures adaptés, une lampe de poche, du répulsif anti-moustiques, un gobelet, de l'argent en espèces.

Maintien en cas de pluie.
Prix libre : Back to the Trees a besoin de vous pour continuer à exister !

FESTIVAL ORGUE EN VILLE À SAINT-VIT
JEUDI 6 JUILLET

Concert de musique baroque italienne suivi d'un spectacle équestre. Comme chaque année, le festival Orgue en Ville s'invite à Saint-Vit et propose deux concerts en entrée libre le jeudi 6 juillet.
Le premier aura lieu à l'église à 20h30, autour d'un programme de musique baroque italienne, avec Aniella Zins et Pierre-Baptiste Parietti au chant, Parsival Castro au théorbe et Michaël Parisot à l'orgue.
À l'issue de ce concert, à 22h15 au Parc de la Grotte, les spectateurs pourront assister au spectacle Les Chevaux de Feu, création équestre, pyrotechnique et musicale menée par la Cie Pagnozoo et le groupe Kalarash, avec Agathe Llorca au violon et David Lefebvre à la guitare, ainsi que Nicolas Mathuriau aux percussions et Arnaud Carpentier à l'orgue.
- **20h30 : Concert de musique baroque à l'église**
- **22h15 : Les Chevaux de Feu au parc de la grotte!**

Entrée gratuite sous jauge limitée
Toutes les infos sur www.orguenville.com

MÉDIATHÈQUE

LES P'TITES Z'OREILLES
Des p'tites histoires, des p'tites chansons, des p'tites comptines pour passer un moment tout doux avec les bouts d'choux...
Pour les enfants de 0 à 3 ans, réservation au 03 81 87 00 99, à l'adresse mediatheque@saintvit.fr ou à l'accueil des Mots Passants.

Les petits poissons dans l'eau
Les petits poissons dans l'eau nagent, nagent aussi bien que les gros !
Mercredi 12 avril 10h30

Les P'tites z'Oreilles de Maman et Papa
Des comptines et des petites histoires pour dire à maman, pour dire à papa, qu'on les aime !
Mercredi 10 mai à 10h30

Musique et danse
Sautez, dansez, embrassez qui vous voulez ! Des histoires pour faire danser et chanter les P'tites z'Oreilles
Mercredi 7 juin à 10h30

ATELIER CRÉATIF
FÊTE DES MÈRES

Pour gâter ta maman à l'occasion de la fête des mères, viens réaliser une jolie surprise à lui offrir !
Mais chuuut… c'est un secret… !
Atelier réservé aux enfants à partir de 6 ans.
Mercredi 31 mai de 10h à 11h et samedi 3 juin de 15h à 16h

L'HEURE DU CONTE
Contes, histoires, chansons, poésies et devinettes.
Pour tous à partir de 3 ans, le dernier mercredi du mois à 11h et le samedi suivant à 16h.
Réservation au 03 81 87 00 99 à l'adresse mediatheque@saintvit.fr ou à l'accueil des Mots Passants.

CRÉATURES MERVEILLEUSES

Petites histoires de fées, de licornes, d'elfes, de sirènes et autres créatures merveilleuses…
Mercredi 26 avril à 11h et samedi 29 avril à 16h

MAMAN PAPA !

J'aime papa, j'aime maman,
J'aime mon p'tit chat, mon p'tit chien, mon p'tit frère,
J'aime papa, j'aime maman,
J'aime ma petite sœur et mon gros éléphant
Mercredi 31 mai à 11h et samedi 3 juin à 16h

MUSIQUE

Des histoires qui donnent envie de chanter !
Mercredi 28 juin à 11h et samedi 1er juillet à 16h

SÉLECTION ÉDITION JEUNESSE ACCESSIBLE (EJA)

L'Edition Jeunesse Accessible (EJA), ce sont des livres présentant différentes adaptations pour les enfants de 3 à 12 ans avec un handicap et/ou des difficultés de lecture (autisme ou déficience intellectuelle, cécité et malvoyance, surdité et malentendance, troubles dys).
A retrouver et à emprunter à la médiathèque jusqu'au 28 juin.

KIALULIRA : QUI A LU RIRA ! HA HA !

Venez dégourdir vos zygomatiques en lisant notre sélection de romans bourrés d'humour ! Humour british, humour noir, humour décalé…
Il y a en a pour tous les goûts !
Nous vous proposons une sélection de romans à découvrir chaque année.
On se retrouve chaque mois pour en parler, pour le plaisir d'échanger autour de nos lectures.
Le groupe, de lecture Kialulira est ouvert à tous.
L'entrée est libre et gratuite.
Kialulira, le deuxième mardi du mois : mardi 11 avril, mardi 9 mai et mardi 13 juin, 18h

RODIATHÈQUE NU JAZZ ET FUTURE FUNK + CONCERT FLOW-ER

Conférence en son et en images par Nicolas Sauvage, spécialiste des musiques actuelles à la Rodia. Sur le thème du Nu Jazz & Future Funk suivie d'un concert de Flow-er, beat-maker et multi-instrumentiste bisontin révélé au sein du collectif La Boocle. Sur scène, Flow-er joue et assemble, à l'aide de sa collection de machines, des textures complexes, des rythmiques raffinés, le tout suppléé de basses suaves et profondes. Talkbox et guitare ponctuent cette harmonie électronique moderne de Funk et de Soul hypnotisantes, ne laissant d'autre choix à l'auditeur que d'accompagner Flow-er dans son voyage musical.

Mercredi 7 juin 2023 à 19h
Entrée gratuite,
réservation au 03 81 87 00 99
à l'adresse mediatheque@saintvit.fr ou à l'accueil des Mots Passants.

RECETTE DE CUISINE

LE GÂTEAU À LA FRAMBOISE D'AUDREY

Temps de préparation : 15 min
Temps de cuisson : 25 min

Ingrédients pour 8 personnes

- 3 œufs
- 175g de sucre
- 150g de farine
- 150g de framboises fraîches ou surgelées
- 50g de beurre
- 1 zeste de citron (facultatif)
- Sucre glace pour la déco

Préparation

- Préchauffer le four à 180°C.
- Fouetter ensemble les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. (le faire au robot afin d'avoir un gâteau le plus aéré possible)
- Ajouter la farine et le zeste de citron
- Verser la préparation dans un moule beurré
- Répartir les framboises sur le dessus en appuyant légèrement (pas trop car elles s'enfoncent un peu à la cuisson).
- Couper ensuite le beurre en morceaux afin de les répartir sur le gâteau
- Enfourner pendant 25 min
- Laisser refroidir avant de démouler, puis saupoudrer de sucre glace

Bon appétit !
Régalez vous !

Audrey est un agent communal (secrétaire et animatrice France services) que nous remercions pour ce partage de recette.

HISTOIRE

RUDOLPH VALENTINO

CONNAISSEZ-VOUS LE LIEN ENTRE SAINT-VIT ET RUDOLPH VALENTINO ?

L'occasion de la sortie cinématographique du film américain BABYLON nous permet de vous le révéler.
"Babylon", de Damien Chazelle, raconte Hollywood à la fin des années 1920, au moment de basculer du cinéma muet au cinéma parlant, à travers l'histoire de quelques unes de ses figures, célèbres ou anonymes. Ce long film, sorti le 18 janvier et à la critique divisée, n'est plus l'affiche.

à

Son histoire peut se rapprocher également du film « The Artist » de Michel Hazanavicius sorti en 2011.
Les deux films traitent le même thème de façon très différente : le dur passage pour un acteur connu du cinéma muet au cinéma parlant, une période folle à Hollywood : dans l'un « John Conrad » interprèté par Brad Pitt le second « George Valentin » par Jean Dujardin, ces personnages ont été créés en s'inspirant d'acteurs réels des années 20 parmi lesquels Douglas Fairbanks et Rudolph Valentino.

MAIS QUEL RAPPORT AVEC SAINT-VIT ?

Jusque vers 1970, une « légende urbaine » disait que Rudolph VALENTINO avait vécu à Saint-Vit. C'était inexact mais, comme c'est bien souvent le cas, il y a à l'origine de cette légende des faits réels.
Ainsi le 7 mai 1856 nait à Lure (70) Gabrielle BARBIN lors d'un séjour professionnel de son père Pierre Philibert BARBIN « ingénieur du chemin de fer », ses grands parents paternels sont Jean-Claude Bardin et Marie-Jeanne Béatrice Tranchard. Elle passe son enfance avec sa famille dans l'Aisne. Lors d'un voyage en Italie, elle fait la connaissance de Giovani Antonio Giusepe Guglielmi, et ils se marient. Le couple aura quatre enfants : Béatrice -qui décède très jeune-, Alberto, RODOLFO et Maria.
La famille vit à Tarento (région des Pouilles en Italie du sud), Giovani décède en 1901. Rodolfo est le préféré de Gabrielle qui le choye plus que les autres, Rodolfo est capricieux, fantasque, il fait le désespoir de la famille et sous la pression de celle ci, il émigre vers l'Amérique en 1913.

D'abord à New York puis à Hollywood et après un début de carrière chaotique, il transforme son prénom qui devient Rudolph et devient la première « star » mondiale du cinéma.
En 1916, Gabrielle décide de regagner la France avec sa fille Maria pour se consacrer à un « comité d'assistance aux soldats français » du Doubs. Elle s'installe à Saint-Vit chez l'imprimeur Tranchard. Celui-ci portant le même nom que la grand mère paternelle de Gabrielle, il s'agit vraisemblablement de cousins.

Gabrielle meurt en 1918, elle est enterrée au cimetière des Chaprais à Besançon où sa tombe est toujours visible ; une plaque rappelle que Rudolph Valentino était son fils.

Article et photos de Jacques Lassout, merci pour cette collaboration. Retrouvez des photos, histoires, anecdotes de Saint-Vit sur la page facebook de Jacques Lassout Saint-Vit Histoire en images : https://www.facebook.com/histoirephotosaintvit/
Vous souhaitez commenter cet article ? Vous pouvez déposer votre commentaire par mail à administration.mairie@saintvit.fr en intitulant votre message VASV histoire ou déposer directement votre commentaire (écrit) à l'accueil de la mairie, nous transmettrons.

ASSOCIATIONS

DON DU SANG

Le 26 avril 2023, l'association des donneurs de sang de St Vit, en collaboration avec la municipalité, accueille les élèves de l'école d'ingénieurs l'IMT Nord Europe, de Douai.
Nous ne les avions pas revus depuis 2019. Ces futurs ingénieurs font un tour de France,en tandem, et s'arrêtent dans les grandes villes pour faire signer des promesses de dons. Nous les acceuillerons vers 17 heures, le 26 avril, devant la mairie .Tous les Saint Vitois sont invités à venir les encourager.

N'oubliez pas la **collecte de sang prévue le 29 mai à la salle des fêtes de St Vit de 16 heures à 20 heures**. Plus que jamais, l'EFS alerte sur la pénurie de sang.
Les donneurs seront reçus sur Rendez Vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Les personnes sans rendez vous, seront reçues, en fonction de l'affluence, et du nombre de mèdecins et d'infirmières disponibles.
N'oubliez pas : Donner une heure de votre temps, peut sauver 3 vies.
Merci à Tous.

HARMONIE DE SAINT-VIT

L'harmonie de Saint Vit a le plaisir de vous présenter son concert de printemps à la salle des fêtes de Saint Vit le samedi 13 mai 2023 à 20h.
Ce sera l'occasion pour notre orchestre de vous présenter le nouveau programme sur le thème des musiques de films, nous vous attendons nombreux.
Par ailleurs, le week end du 30 avril, nos musiciens de l'harmonie de Saint Vit donneront un concert à Tours. C'est avec grand plaisir que nous allons retrouver pour un échange musical nos amis de la musique départementale des sapeurs pompiers de Touraine, avec qui nous avons déjà organisé à deux reprises des rencontres entre nos deux harmonies.

UNC - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Immédiatement après l'armistice de la Grande Guerre, l'Union Nationale des Combattants a été créée par Georges Clémenceau et le révérend père Brottier. Cette association est citée au Journal Officiel de la République le 11 décembre 1918, puis reconnue d'utilité publique le 20 mai 1920. L'UNC a vocation d'accueillir les anciens combattants, les veuves et les orphelins de guerre. Ses fondements spirituels, moraux, civiques et sociaux constituent, aujourd'hui encore, les valeurs qui unissent tous ses membres. Après les Poilus de 1914-1918, les combattants de 1939-1945, l'UNC regroupe ceux d'Indochine, d'Afrique du Nord et de tous les autres théâtres d'opérations extérieures, grâce aux nombreuses sections locales telle que la nôtre. L'UNC rassemble en outre les hommes et les femmes qui ont un jour porté les armes, les veuves d'anciens combattants. Elle agit pour la défense et les intérêts du monde combattant, tout en exprimant sa solidarité pour les plus faibles. Elle perpétue le souvenir des combattants "Morts pour la France", contribue au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations. Elle nourrit l'esprit de défense par ses témoignages, ses réflexions et son soutien aux forces armées, de gendarmerie, de police et de secours.

Hors ses membres actifs, l'UNC section locale de Saint-Vit, présente à toutes les manifestations patriotiques, accueille en qualité de membres sympathisants et membres bienfaiteurs tous ceux et celles qui partagent ses valeurs.

Vous pouvez vous adresser à Claude ALIN, 7, impasse de la Forge à 25410 POUILLEY-FRANÇAIS par écrit, téléphone au 06 66 42 83 64 et par courriel alin.claude@wanadoo.fr
ou au Président Patrick BAECKLER
par courriel baeckler.patrick@orange.fr

Merci d'avoir pris connaissance de ces quelques lignes et peut être à bientôt.

Claude ALIN

RELAIS PETITE ENFANCE DES PETITS VOYAGEURS

POUR LES ENFANTS…
DES ANIMATIONS GRATUITES POUR LES 0-6 ANS !

Les animations du Relais sont des temps collectifs gratuits qui s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile).
Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

Déroulement des animations :
- 9h - 9h45 : Accueil et jeux libres
- 9h45 - 10h45 : Atelier proposé (merci d'arrivée avant lors de la présence d'un intervenant)
- 10h45 - 11h : Rangement et retour au calme

Les prochains rendez-vous à ne pas manquer, au complexe Sportif Vautrot de Saint Vit :
- 9 mai : atelier de circomotricité
- 30 mai : atelier de circomotricité
- 13 juin : jeux d'eau et d'extérieur (si le temps le permet) !

Bon à savoir : *Habitants de la commune Saint Vit, vous pouvez participer à toutes nos actions, gratuitement, sur les diverses communes de notre secteur. N'hésitez pas à nous contacter, à consulter notre site internet ou notre page Facebook pour en savoir plus !*

CONFÉRENCE/DÉBATS avec Jean-Luc Tournier
Le mardi 02 mai à 20h, à la salle des fêtes de Montferrand-le-Château
« Attributions et autres définitions : tout ce que l'on dit aux enfants qui marqueront leur devenir…»
En partenariat avec les structures Petite Enfance Familles Rurales d'Avanne-Aveney, Montferrand-le-Château, Beure et Grandfontaine. Inscription souhaitée.

2 A rue Saint Vincent ▪ 25720 Avanne-Aveney ▪ 03 81 52 09 47 ▪ relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte/42 /relais-petite-enfance-des-petits-voyageurs
Rejoignez-nous sur Facebook !

AMAP LE PANIER DE LA BERGERONNETTE

Désormais forte de 116 familles adhérentes, l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, poursuit son objectif du "bien manger sain et local".
Le jeudi 4 mai aura lieu son traditionnel marché annuel avec l'ensemble de ses producteurs bios et locaux.
Ils vous proposeront plants de légumes, farines et pâtes de la Ferme du Creuseret à Boismurie, œufs, flans, fromages de chèvre et de vache, produits laitiers, viande de porc et de bœuf, miel, bière CUC, savons et cosmétiques...
Marché des producteurs bio de l'AMAP
le "Panier de la Bergeronnette"
Jeudi 4 Mai de 17h à 20h
Serres de la Ferme du Creuseret
31 rue de Boismurie, 25410 Saint-Vit

CONTACT :
amaplepanierdelabergeronnette@gmail.com
https://www.facebook.com/amapdelabergeronnette
https://www.fermeducreuseret.com/

ASSOCIATIONS

STAR BASKET

Les championnats de 2e phase ont débuté en ce début d'année et nos équipes jeunes se comportent admirablement bien !
Nos équipes Seniors continuent à truster les hauts du classement et notre équipe fanion Senior Pré Nationale Garçons opère une remontée dans une poule qui s'avère relevée.
Le stage de février a connu une forte affluence et « celui » de Pâques s'annonce dans la même lignée !

Félicitations à Sana MAISOUR la capitaine de nos U15 Filles Elite (voir photo) qui a été sélectionnée pour passer les tests d'intégration du Pôle France Basket ball ! Elle s'est rendue à l' INSEP (Institut National Du Sport, de L'expertise et de La Performance) du 6 au 10 mars 2023. Les résultats ne sont pas encore connus à ce jour !

DSA

SECTION JEUNES :

Le Dimanche 19 février 2023 à Besançon sur le site de la Malcombe se déroulait la demi-finale de cross-country organisée par le DOUBS SUD ATHLETISME, dont la section de ST VIT.

Sur les neufs athlètes représentant le DSA ST VIT, 4 athlètes Saint-vitois ont décroché leur qualification pour les CHAMPIONNATS de France à CARHAIX en Bretagne le 12 mars 2023.

MARCHE NORDIQUE :

Le D.S.A. St-Vit - marche nordique a fait son CARNAVAL ce samedi 18 février 2023 !
Séance photos des marcheurs déguisés suivie d'une virée d'environ 8 km, en costumes, sur les sentiers du Bois d' OSSELLE.
Et bien sûr cette matinée s'est achevée par un apéro convivial.
Bravo à la Section Marche nordique pour son dynamisme !

SECTION RUNNING :

A noter également, la participation de nos athlètes de la section running aux différentes courses locales (trail).

Déjà détendeur d'un label bronze pour le groupe Santé-Loisirs/Marche nordique, la FFA vient d'attribuer en 2023, un second label au Club : **Le Label Bronze pour la catégorie "JEUNES".**
La labellisation est la reconnaissance de la qualité de l'offre de pratiques athlétiques proposées au sein des clubs,
Pour tous renseignements, consultez le site du club :
http://dsa.athle.com

FRANCAS

Petit retour sur les activités de l'Espace Jeunes : Le local est ouvert de 15h à 18h le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les mercredis, des activités sont proposées aux jeunes. Pour ce mois de mars, nous proposons un après-midi pâtisserie (roses des sables), une randonnée en compagnie d'Hervé Maigrot, après-midi prévention avec la Maison de l'Ado et enfin une sortie au cinéma. Nous avons proposé aussi une soirée blind test et Just Dance le vendredi 17 mars.
De plus, tous les lundis midi au collège Jean Jaurès, un projet théâtre permet aux jeunes d'aborder des sujets de leur quotidien. Pour l'instant, des scénettes et vidéos sur le sujet du harcèlement, thème en lien avec l'actualité d'aujourd'hui, sont réalisées.
Enfin, un grand merci à Débora, Léane, Nolween, Selena, Enzo et Kelly pour leur investissement et leur bonne humeur lors de la collecte des Restaurants du Cœur. Les jeunes étaient ravis de prêter main forte aux personnes dans le besoin.
Témoignage de Léane, 11 ans :
« C'était une super expérience pour moi de participer à la collecte des restos du cœur, j'aimerais y retourner l'année prochaine »

N'hésitez pas à contacter Hélène pour plus de d'informations sur les activités et sur l'Espace Jeunes.
Hélène Massard, Animatrice Espace Jeunes Saint-Vitois
06.80.08.21.82

Des ateliers motricité parents-enfants à l'Île aux Pandas
Dans le cadre du dispositif CAF nommé « Tous famille » nous avions proposé aux parents du groupe des bébés de participer à des ateliers motricité organisés par Sophie Gros, thérapeute manuelle.
Nous avons souhaité proposer ces temps d'ateliers à l'ensemble des familles. Six ateliers ont donc été menés depuis la rentrée de septembre.
Les échanges portent sur le développement moteur des enfants dès la naissance et permettent de répondre à certains questionnements ou problématiques.

Tout d'abord, sur l'accueil des mercredis, des thèmes sont proposés et choisis par les enfants. Ainsi, ils ont pu aborder le thème de l'Asie pour la période de janvier / février en lien avec l'heure du conte à la médiathèque des Mots Passants. Pour le mois de Mars les enfants se sont retrouvés au Moyen-Âge !

Plusieurs activités créatives autour de cette époque ont été proposées mais aussi sportives avec Lucas, intervenant du Club d'escrime de Besançon qui leur a fait une initiation à l'escrime (cf. photo).

De plus, sont au programme de nombreux temps forts ! Notamment un grand jeu médiéval pour clôturer cette période, mais aussi une grande chasse aux œufs a été organisée le mercredi 5 avril en après-midi !

En parallèle sur les accueils périscolaires des trois écoles de Saint-Vit, de nombreux projets sont mis en place.
Nous venons de clôturer le Projet Art Plastique sur le thème de la Cantine / l'Alimentation. Nous remercions d'ailleurs tous les parents qui ont voté. Les résultats ont été très serrés. Les créations seront installées prochainement dans le restaurant scolaire de l'école René Roussey.

Des activités journalières sont proposées en lien avec le calendrier. Un projet cinéma avec Steven et Baptiste, sur les accueils du soir à René Roussey sera mis en place. Les enfants travailleront leurs jeux d'acteurs mais ils passeront également derrière la caméra, créeront un décor et la mise en scène, l'écriture du scénario….

S'ajoute à cela notre participation au projet d'embellissement du Parc de la grotte en partenariat avec la Mairie de Saint-Vit. Nous accompagnerons les enfants dans la réalisation de structures, sculptures, décorations, etc... Les premières créations devraient être finalisées fin mai.

› Nous faisons d'ailleurs appel à toute personne ayant du temps libre, du savoir-faire et dans l'envie de partager ses connaissances pour aider, guider les enfants ! N'hésitez à nous contacter pour de plus amples renseignements !!

Les vacances d'avril sont là ! Nous proposons aux enfants de découvrir le Sport dans tous ses états ! Dans une volonté de partenariat avec les associations Saint-Vitoises nous ferons appel à elles pour initier les enfants à différentes pratiques sportives. Un grand tournoi multisport sera organisé le dernier jour de la semaine. Dans le but de répondre et satisfaire le plus grand nombre, des activités manuelles, culinaires et d'expression seront également mises en place.

ASSOCIATIONS

FOOTBALL

DFI Médical, partenaire du club récompensé.

Les Échos, le célèbre quotidien français d'information économique et financière et Statista, un portail en ligne allemand offrant des statistiques issues de données d'instituts, d'études de marché et d'opinion ainsi que de données provenant du secteur économique ont décerné à Amar Kasnaji, président de DFI Médical, la distinction " Champion de la croissance 2023". Une distinction récompensant une entreprise ayant son siège social en France et ayant réalisé entre 2018 et 2021, une croissance significative de son chiffre d'affaires. A savoir que 500 entreprises étaient dans les "starting-blocks".
Une très belle distinction qui vient récompenser le travail, l'investissement d' Amar, Saint Vitois dans l'âme et ancien joueur de club, mais également à tous ses collaborateurs.
Un grand bravo à DFI Médical de la part du président Yohann Sudan, de son comité directeur ainsi que de tous ses bénévoles, joueurs du club de Saint-Vit et un grand MERCI pour sa fidélité en tant que partenaire du club.

HANDBALL

« TOUR D'HORIZON DE NOS SPORTIFS EN STRUCTURES ! »

Cette saison, une nouvelle fois, l'US Saint-Vit Handball connaît un accroissement du nombre de ses jeunes en structures et sélections départementale ou régionale !

› C'est au total cette saison, 18 jeunes présents dans les sélections départementales (Comité du Doubs) ou régionales (Ligue Bourgogne Franche-Comté) :

Comité du Doubs

- Génération 2009 : Sten LUGAN et Esteban DEPOIRE (G) et Louane GUYON (F)
- Génération 2010 : Ethan BEAZCUA ECHANIZ et Ianys MAGNIN (G) et Léonie DEVIELLERS (F)
- Génération 2011 : Lucien AUDEBERT, Tom FAYARD et Lubin MASSON (G) et Victoria BOISFARD, Anaée GRANGEON, Jade DELITOT, Linette MOUREY et Leyna CLOSE

Ligue Bourgogne Franche-Comté (2008)

- Luca TOURNIER, Léon DUVAL, Noham HUSSON et Louison BLANC (G)

› Et ce n'est pas tout, le club est présent également dans plusieurs sections sportives ou Pôle espoir avec un ensemble de 27 jeunes nés entre 2011 et 2005 :

Pôle espoir masculin (Besançon) :

- Luca TOURNIER (2008)

Section Sportive du Lycée Jules Haag (Besançon) :

- Rémi TOURNIER (2005)

Section Sportive du collège Stendhal (Besançon) :

- 3ème : Louison Blanc, Noham HUSSON et Léon DUVAL

Section Sportive du collège Jean Jaurès (Saint-Vit) :

- 4ème / 3ème : Léa MAILLOT, Selma LAMHAR, Romane ETIENNE, Louane GUYON, Simon MAGNENET, Gabin VAUCHY, Sten LUGAN, Esteban DEPOIRE, Hugo TOURNERET, Gary NNORUKA et Léon COURTOIS
- 6ème / 5ème : Clémentine NEHLIG, Anaée GRANGEON, Syrine HARATTE, Lucien AUDEBERT, Marceau JOACHIM, Achille VERNEREY, Ethan BEAZCUA ECHANIZ, Arthur BOUCHER, Benjamin MONIER, Alex PERRARD et Maxence ZILIO.

Nous avons souhaité mettre une nouvelle fois à l'honneur nos jeunes joueurs et joueuses qui représentent fièrement le club dans les différentes sélections, nous leur souhaitons de pouvoir poursuivre dans cette dynamique avec cette motivation !

CANOË KAYAK

LA SAISON 2023 EST LANCÉE

L'AG du SVCK qui s'est tenue le 26 février a reconduit Jean Marc Boutserin à la présidence et le comité directeur s'est étendu avec 3 nouveaux arrivants. L'équipe s'est mise à l'œuvre pour lancer la saison avec un programme étoffé.

- L'organisation du Loto le 23 avril à la salle des fêtes
- La participation de l'équipe du club aux championnats régionaux de fond à Besançon le 26 mars
- La préparation de la descente de la Loire de Decize à la Charité du 27 au 29 Mai
- L'organisation avec le Grand Besançon de la Rando Kayak du festival Outoor GHN le 18 juin
- La mise en place des stages d'été en juillet

Que ce soit en compétition de Course En Ligne ou en Loisirs, les pagayeurs seront présents sur les parcours dès ce printemps.
Comme en 2022 avec la Vogalonga de Venise à la Pentecôte, le club effectuera un parcours long avec étape au mois de mai. Il s'agit d'une descente de la Loire en 2 jours sur une cinquantaine de km en canoé. Elle est accessible aux Saint-Vitois novices pour lesquels il suffit de venir au SVCK à partir d'avril pour démarrer une préparation le mercredi soir ou le samedi après-midi.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Entrainements et initiation chaque mercredi et samedi à 14h
- Parcours sur rivière ou lac le 3e samedi de chaque mois

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Tél : 07.68.95.63.49
Mail : canoestvit@hotmail.fr
Web : https://www.svck.fr/
https://www.facebook.com/canoekayak.saintvit

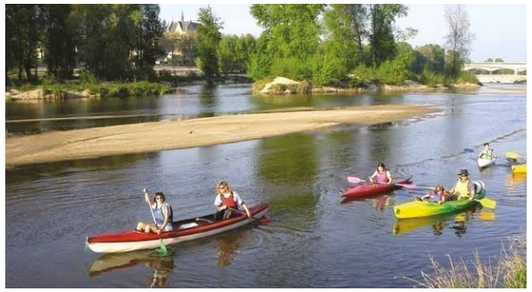

KARATÉ

Comme depuis de nombreuses années, le Karaté Saint Vit Shotokan a organisé le samedi 18 mars 2023 au gymnase Vautrot, sa rencontre amicale katas réservée aux catégories poussins, pupilles, benjamins et minimes.
Les 171 enfants participants issus des clubs de la Sauvegarde de Besançon, du Karaté Velotte, du Planoise Karaté Académie, de l'ASEV d'Ecole-Valentin, du Samouraï Katagi de Geneuille, ainsi que de la Sauvegarde de Vesoul, du Karaté Graylois et bien sûr du Karaté Saint Vit Shotokan et de son antenne bisontine, se sont affrontés, certains pour la première fois, devant cinq arbitres.
Chaque compétiteur a dû présenter deux katas de son choix, sans se laisser impressionner par les membres du jury, ni par les parents et les amis venus les encourager.
A l'issue de cette compétition amicale, tous les karatékas sont repartis avec un diplôme et une médaille, voire une coupe pour les premiers de chaque catégorie … et bien sûr des étoiles plein les yeux !
Le Karaté Saint Vit Shotokan remercie les clubs participants, la mairie de Saint-Vit pour l'aide qu'elle apporte chaque année à l'organisation de cette rencontre, ainsi que l'agence du Crédit mutuel de Saint-Vit et DFI solution RH, sponsors du club.
Bravo à tous les compétiteurs et futurs champions !

ASSOCIATIONS

USSV **TENNIS**

UN DÉBUT D'ANNÉE FESTIF

Le samedi 7 janvier 2023, une cinquantaine de personnes adultes et enfants ont participé à un tournoi « balle mousse » dans la convivialité et la bonne ambiance. Ils ont ensuite pu déguster de bonnes galettes et quelques verres de cidre en écoutant les vœux du président pour cette nouvelle année 2023.

STAGES ENFANTS

Olivier JOINEAU, coach du club, organise à chaque vacances scolaires des stages de tennis ouverts aux enfants licenciés du club et aux enfants non licenciés.

Le prochain stage s'est déroulé du mardi 11 au vendredi 14 avril.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Olivier au 06.89.82.89.49.

COMPÉTITIONS

Championnat hiver Seniors

- En Départementale 2, l'équipe féminine a terminé 2e de sa poule avec un bilan de 4 victoires et 1 défaite.
- En Départementale 3, premier championnat difficile pour la nouvelle équipe masculine créée cette saison : elle termine 6e de sa poule avec un bilan de 5 défaites.

Tournoi Interne 2023

Le tournoi interne qui se déroule jusqu'à début avril 2023, se poursuit avec un tableau final dans le tournoi masculin tandis que la phase de poule dans le tournoi féminin est toujours en cours.

Félicitations à Aurélien Jacot, Robin Mulenet et Benjamin Meuterlos qui ont accédé au tableau final du tournoi hommes.

Open du Jura

Le 1er Open international de Tennis du Jura est un tournoi ITF (Fédération Internationale de Tennis) disputé par des joueurs classés à l'ATP. Il est organisé par le TC Lons le Saunier et le Comité départemental de Tennis du Jura du 2 au 9 Avril 2023.

Plusieurs jeunes de notre école de tennis auront la chance de pouvoir aller assister à des matchs durant la journée du mercredi 5 Avril.

Tournoi Open de l'USSV Tennis

Comme chaque saison, l'USSV Tennis organise un tournoi régional ouvert à tous les licenciés du 9 juin au 25 juin 2023. Une centaine d'inscrits d'un très bon niveau est attendue.

Venez profiter du spectacle tous les soirs et les week-ends autour d'un barbecue et d'une boisson !

AGENDA

Samedi 8 avril : Tournoi enfants niveau orange
Dimanches 30 avril, 7 mai, 14 mai, 21 mai, 5 juin : Championnat par équipe seniors
Dimanche 25 juin : Finales Homme et Femme du Tournoi OPEN de Saint Vit

Si vous voulez participer au développement du club, nous recherchons des sponsors, contactez nous sur ussv25@hotmail.fr

TENNIS DE TABLE

Pour la deuxième moitié de saison, notre équipe Une évoluant en nationale 3, composée de Théophile Dhotel, Bertrand Messabih (entraineur du club), Clément Prévot et Florent Truche, a fait de très bons matchs et est pour l'instant deuxième dans une poule très serrée où tout est possible. L'objectif de monter en N2 est toujours en vue !

Notre équipe deux qui joue en Régionale 1, invaincue, se dirige tout droit vers la pré-nationale même si ce n'est pas encore fait et qu'il faudra bien négocier la rencontre contre Vesoul, seule vraie concurrente à la victoire.

Bravo aussi à Guénolé Lecroc, benjamin, qui est monté sur la troisième marche du podium du championnat de France des régions en équipe, hissant au plus haut niveau les couleurs saint-vitoises !

Le club, fort de son entraineur Bertrand Messabih (N°736 Français), attire de nombreux joueurs de tout niveau et de tous âges, et devient un club incontournable de la région.

Disposant d'une salle dédiée et de nombreux créneaux d'entrainement, de nouvelles activités seront bientôt mises en place, comme le Ping Santé.

Si vous souhaitez essayer, n'hésitez pas à nous contacter sur Facebook : uspsaintvitoise - tennis de table ou par téléphone au 06 75 32 80 35.

RETRAITE SPORTIVE SAINT-VITOISE

LES ATELIERS GYM-MÉMOIRE ET SMS

Après ces deux années de pandémie, la Retraite Sportive Saint-Vitoise (RSSV) a retrouvé ses membres. Aujourd'hui elle compte 180 adhérents de plus de 50 ans qui peuvent profiter d'une dizaine d'activités pour 50 euros à l'année. Cette diversité de sport permet de garder la forme et la santé. Les séniors souhaitent de plus en plus pratiquer des activités sportives. L'association est reconnue d'utilité publique avec un encadrement composé d'animateurs possédant le diplôme agréé par la Fédération Française de la Retraite Sportive. En effet, chacun sait que préserver, maintenir et entretenir son corps constitue un avantage réel pour aborder le vieillissement en toute sérénité.

Un atelier gym-mémoire est programmé tous les lundis matins à 10 h à la salle des fêtes de Saint-Vit. 12 à 15 personnes dont 3 hommes participent à ces cours, il est encadré par 3 animateurs. De façon très ludique avec support matériel, les séances débutent par un échauffement, puis il est nécessaire de stimuler les facultés cognitives en associant des exercices de mémorisation par une activité physique de faible intensité qui améliore la concentration et la mémorisation.

Egalement, un atelier SMS (section multi-activités sénior), la R.R.S.V. ayant le label de cette activité, est programmé tous les mercredis matin à 10 h à la salle des fêtes. Cette formule fait partie du "sport sur ordonnance" : cela s'adresse aux personnes fragilisées pour leur permettre de pratiquer des activités physiques à leur portée, suite à des pathologies chroniques (cancer, problème cardio-vasculaire…).

À la grande satisfaction de tous les participants, c'est dans la bonne humeur et la joie que se déroulent toutes ces séances.

Voir site : retraitesportivesaintvitoise.fr
Renseignements : Michel Rolland - rollandmichel582@gmail.com ou 06 09 89 71 76.

SOCIÉTÉ DE TIR SAINT-VITOIS

« DIX ANS DÉJÀ, ET TOUJOURS ENVIE DE GRANDIR »

2013 - 2023… 10 années, et comme dirait Miossec « On vient à peine de commencer »*. Partie d'une envie de faire quelque chose ensemble sur Saint - Vit, autour de la passion du tir sportif et de loisir, l'idée avait de quoi faire sourire les plus sceptiques…

Et pourtant ! Grâce à l'aide (toujours précieuse) de la mairie, des locaux au sein de l'espace Guy Picard avaient pu être octroyés afin d'y établir le club. Partis de zéro, dans un emplacement que rien ne prédestinait à recevoir un stand Air comprimé (10 mètres) et un stand autres calibres de près de 20 mètres, des travaux, pour le moins herculéens de la part des quelques bénévoles motivés et investis dans le projet, ont permis, au bout de 17 000 heures de patience, de calculs, de doutes et de réussites, d'offrir au club l'écrin qui l'accueille aujourd'hui.

Cocon à l'ambiance boisée de saloon et de western, il fait toujours la même impression à celles et ceux qui le découvrent lors d'une séance découverte ou de leur inscription. Sa grande salle ouvrant sur les 2 stands, permet à chacun-e de se mettre en condition, ou de se détendre entre tireurs, avant ou après le tir. Espace de convivialité et d'échange, il a été conçu dans ce but afin de permettre à tous les adhérents de se retrouver et partager sans aucune barrière, ni distinction, ni préjugé.

En effet, le tir est avant tout une affaire d'humilité, et chacun sait bien que la régularité et les performances sont aussi aléatoires que peut être la météo… Un jour sans, un jour avec, mais rarement tout le temps la même chose. Seule, la pratique régulière est gage de progrès.

Bulle de concentration personnelle, permettant de mettre en place, au moment du lâcher (action du doigt sur la queue de détente qui fait partir le coup) une série d'actes concourant à en maximiser l'impact (centre ou 10), il faut pouvoir s'extraire des contraintes externes lors de sa pratique, et « être dans son monde », tout en respectant des règles de sécurité inaltérables et obligatoires.

Pour en revenir à notre club qui fêtera ses 10 ans d'existence en juin prochain, force est de constater qu'il a bien grandi, le petit ! Comptant une centaine de membres à ses débuts, il évolue aujourd'hui, bon an, mal an (Covid), autour de 400 à 450 membres, et cette belle vitalité ne connait pas la crise.

Ouvert aux jeunes pousses dès 8 ans, il compte actuellement plus de 18 % de membres féminins, et cette « féminisation » bienvenue ne cesse de croître depuis plusieurs années, ce qui prouve bien que la maîtrise d'une arme est de plus en plus une prérogative de la gente féminine. Et, c'est très bien qu'il en soit ainsi !

Depuis plus de deux années, le club offre des tarifs préférentiels aux couples (sens large) et familles (sens large, également) afin de prouver que notre passion (tir sportif ou de loisir) n'est pas que l'apanage de « pistoleros », mais que ces disciplines sont bien ouvertes et abordables par toute personne désireuse de découvrir un monde qui peut sembler (parfois) trop machiste ou « ésotérique » et mystérieux.

En effet, la pratique du tir, qu'il soit à l'air comprimé ou avec d'autres calibres, permet de se rendre très vite compte que sa réalité est loin d'être celle que nous proposent les gros films d'actions… et qu'Humilité en reste le maître mot.

Si d'aventure, l'envie vous prend de découvrir un monde « différent », n'hésitez pas à nous retrouver sur notre site internet (stsv.fr, 1ère entrée sur Goo…), et pourquoi pas rejoindre nos rangs, sachant que nos projets actuels nous poussent à voir plus loin… (300 mètres), plus grand (3 pas de tirs), et plus moderne. L'histoire de la STSV est, pour l'instant, « aussi belle qu'une balle »**…

* *Album « Ici-bas, ici même » (2014)*
** *Taxi-Girl (1986)*

SAINT VIT O' CINÉ

À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-VIT
MARDI 2 MAI

18H00 : MON CHAT ET MOI

De Guillaume Maidatchevsky ▪ **Avec** Capucine Sainson-Fabresse, Corinne Masiero, Lucie Laurent ▪ **Genre :** aventure, famille ▪ **Durée :** 1H23

Rroû est un chaton vif et curieux qui découvre la vie sur les toits de Paris. Son destin bascule lorsque Clémence, dix-ans, l'adopte et l'emmène dans sa maison de campagne au cœur des montagnes. Débute alors une extraordinaire aventure pour Clémence et Rroû, qui vont grandir ensemble, croiser la route de la mystérieuse Madeleine et vivre une merveilleuse histoire qui va les transformer à tout jamais.

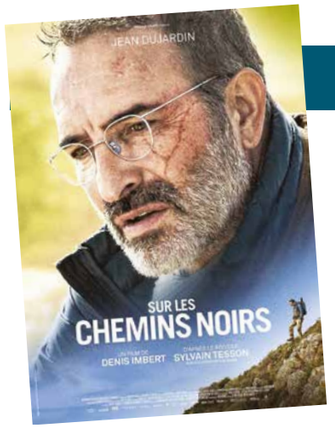

20H30 : SUR LES CHEMINS NOIRS

De Denis Imbert ▪ **Avec** Jean Dujardin, Joséphine Japy, Izïa Higelin ▪ **Genre :** drame ▪ **Durée :** 1H35

Librement inspiré de Sur les chemins noirs de Sylvain Tesson (2016).
Un soir d'ivresse, Pierre, écrivain explorateur, fait une chute de plusieurs étages. Cet accident le plonge dans un coma profond. Sur son lit d'hôpital, revenu à la vie, il se fait la promesse de traverser la France à pied du Mercantour au Cotentin. Un voyage unique et hors du temps à la rencontre de l'hyper-ruralité, de la beauté de la France et de la renaissance de soi.

SÉANCE SUIVANTE : 30 mai 2023. Programmations encore inconnues au moment de l'impression de ce numéro.
Surveillez les affiches et les panneaux lumineux au rond point quelques jours avant la date !
Les places seront en vente à l'entrée de la salle des fêtes le soir même de la séance.
Tarifs : 5 € pour les adultes / 4,20 € tarif réduit

Événements !!
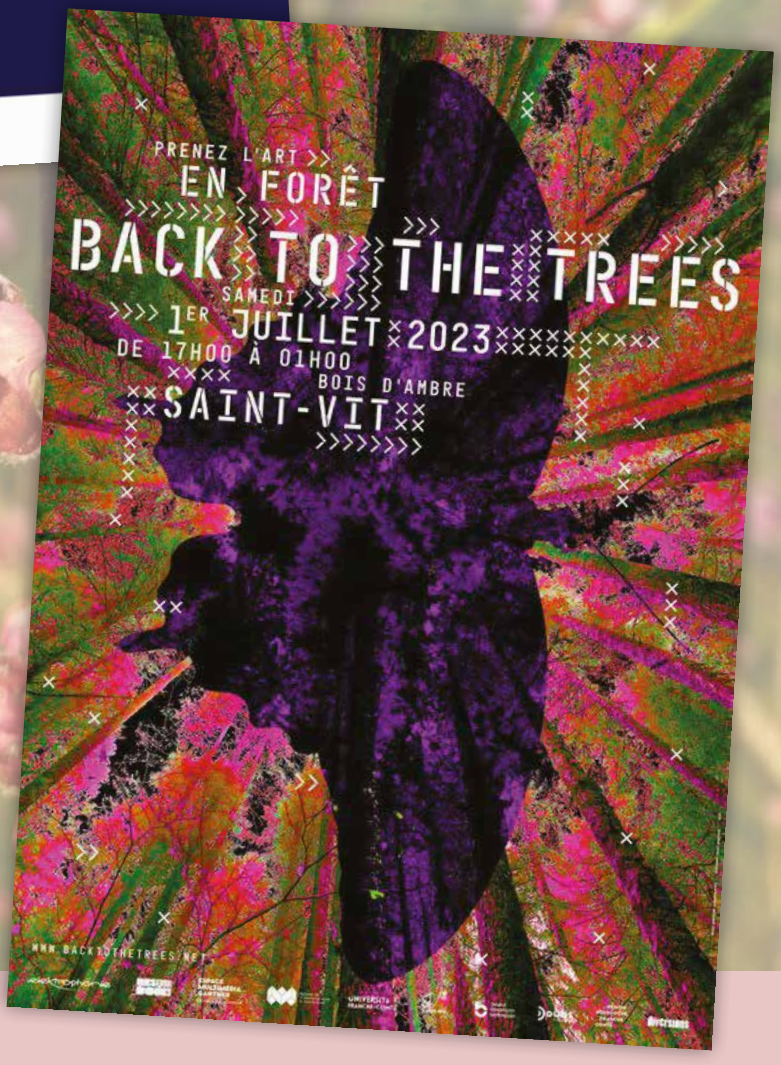
Le 1er juillet
à Saint-Vit